



SION

MAISON DU DIABLE (SDI16)

Le four de potier conservé dans le pavillon sud
et son mobilier céramique

PARTIE A

ANALYSE DU FOUR DE POTIER

Rapport d'activité de mars 2016

Jean-Christophe Moret, Alessandra Antonini (Tera sàrl., Sion)

PARTIE B

ETUDE DU MOBILIER MIS AU JOUR EN 1973

Rapport de mai 2016

Emmanuelle Evéquoz (Archéologie Cantonale)

juillet 2016

Service des Bâtiments, monuments et archéologie
Place du Midi 18 – 1950 Sion – Tél. 027/606 38 30

Sion

Maison du Diable (SDI16)

Le four de potier conservé dans le pavillon sud et son mobilier céramique

Partie A

Analyse du four de potier
Intervention de février 2016Rapport d'activité de mars 2016
Jean-Christophe Moret, Alessandra Antonini (Tera sàrl., Sion)

Partie B

Etude du mobilier mis au jour en 1973

Rapport de mai 2016
Emmanuelle Evéquo (Archéologie Cantonale)

Sion

Maison du Diable (SDI16)

Analyse du four de potier conservé dans le pavillon sud
Intervention de février 2016

Rapport d'activité de mars 2016

Jean-Christophe Moret, Alessandra Antonini

Partie A

Table des matières

- 1 Localisation et cadre général du mandat**
 - 1.1 Fiche signalétique
 - 1.2 Contexte de l'intervention
- 2 Résultats de l'analyse archéologique**
 - 2.1 Chronologie relative du four
 - 2.2 Architecture du four
 - 2.3 Appréciation
- 3 Listes de référence**
 - 3.1. Liste des relevés
 - 3.2. Liste et description des Unités de Terrain (UT)
 - 3.3. Liste des dossiers photo
- 4 Figures et Relevés**

1 Localisation et cadre général du mandat

1.2 Fiche signalétique

Commune	Sion VS.
Lieu-dit	Ville de Sion, Maison du Diable.
Coordonnées	CNS 1306, 2'593'803 / 1'119'681, altitude : 493 m.
Projet	Analyse archéologique du four de potier en vue de sa mise en valeur.
Datation	postérieur au début du XVII ^e siècle.
Surface analysée	10 m ² environ.
Intervention	15-16 février 2016.
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (Alessandra Antonini).
Equipe	Jean-Christophe Moret, Mauro Cuomo (archéologues).
Topographie	-

Notice Vallesia Le four de potier découvert en 1973 dans le pavillon sud de la Maison du Diable a été réétudié en février 2016, dans le cadre d'un réaménagement du rez-de-chaussée. Le four a été aménagé lors d'une transformation de ce petit bâtiment indépendant construit, selon F.-O. Dubuis, au début du XVII^e siècle. Aujourd'hui, l'aire de travail accessible par un escalier en pierre ainsi que le foyer avec sa gueule de chargement, le cendrier et l'alandier voûté sont conservés. Ce foyer était à l'origine surmonté d'une chambre, dans laquelle la céramique était disposée pour cuisson. Le tirage était assuré par des événements traversant les voûtes des deux chambres superposées, et par la cheminée déjà existante dans l'angle sud-est du local.

1.2 Contexte de l'intervention

En février 2016, le bureau TERA sàrl, Sion, a été mandaté par la Bourgeoisie de Sion et l'Archéologie cantonale (SBMA) pour analyser l'ancien four de potier conservé dans le pavillon sud de la Maison du Diable (**fig. 1**). Il fallait compléter les relevés effectués lors de la découverte en 1972-1973 (publiés par François-Olivier Dubuis en 1974¹), préciser la chronologie entre le four et le pavillon, et étudier le fonctionnement du four.

L'intervention est justifiée par l'importance de la Maison du Diable (monument historique classé), par la rareté d'un tel vestige, et par le projet de réaménagement en cours.

L'intervention sur le terrain s'est déroulée sur deux jours (15-16 février 2016) et a été effectuée par deux archéologues. L'analyse s'est avérée d'autant plus délicate que l'alandier est très exigu et sa voûte extrêmement fragile.

Les observations ont été discutées sur place avec Caroline Brunetti, archéologue cantonale, et Emmanuelle Evéquo, spécialiste en céramique moderne, qui étudiera les tessons issus des fouilles conservés au dépôt de l'archéologie cantonale (dépôt Ulrich).

¹ François-Olivier Dubuis, « La maison du Diable, ancienne maison des Supersaxo, à Sion », Vallesia XXIX (1974), p. 107-171.

2 Résultats de l'analyse archéologique

2.1 Chronologie relative du four

La chronologie entre le four et les murs du bâtiment a pu être clarifiée dans le sondage transversal déjà effectué en 1973, dans la partie orientale de l'alandier (**fig. 15**). Les parois en briques de l'alandier sont clairement appuyées contre les murs du pavillon et percent un pavage de boulets (UT8) constituant le premier niveau d'utilisation de ce dernier.

Le pavillon avec son rez-de-chaussée pavé, le local voûté à l'étage ainsi que le puits aménagé au nord sont datés vers 1609, selon l'historique élaboré par F.-O. Dubuis (Dubuis 1974, p. 142). Le four a été aménagé dans un deuxième temps, probablement ensemble avec une surélévation du niveau de marche à l'intérieur du local entraînant une modification des accès : la porte sud (au centre de la paroi) a notamment été bouchée. Le four a donc été installé au plus tôt dans le courant du XVII^e siècle.

Selon F.-O. Dubuis, le sol pavé de boulets était non seulement antérieur au four (constat confirmé par notre analyse), mais aussi antérieur au bâtiment (Dubuis 1974, p. 126-128, attribution du sol à l'époque I, du XII^e - XIII^e s.). Cette dernière affirmation est contredite : dans l'angle sud-est du foyer, les boulets du pavage sont adossés contre le pied de la paroi sud (**fig. 14**). Le sol en boulet correspond donc clairement à un premier niveau de circulation du pavillon et date, comme ce dernier, vraisemblablement du début du XVII^e siècle. Le rez-de-chaussée constituait donc un espace très haut, au sol pavé et au plafond composé d'un solivage avec entrevoûte maçonnée, doté d'un point d'eau et d'unâtre. Ce dernier est attesté par le chevêtre d'une cheminée aménagée dès l'origine dans l'angle sud-est de la pièce : le conduit monte dans l'épaisseur du mur et n'est pas visible à l'étage. Dubuis interprète cet espace comme cuisine. Un local artisanal serait également envisageable à l'image des folies de la noblesse construites dans la nature et surmontées d'un « *piano nobile* » au décor sophistiqué.

Avant l'aménagement du four de potier, le niveau de marche de la pièce a été surélevé d'environ 0,8 m jusqu'au niveau actuel. Un escalier en pierre est alors créé à droite de la porte d'entrée pour accéder à l'aire de travail du foyer. Le foyer était enterré, l'extrados de sa voûte correspondant au niveau du sol du local (**fig. 1 à 3**, pour la nomenclature cf. **fig. 18**).

La durée de vie de ce four ne peut pas être déterminée. On constate cependant que l'intérieur du foyer a souffert de la forte chaleur. Etant donné les dimensions réduites de l'installation (dimensions hors œuvre du four, sans escalier et aire de travail : 3,4 sur 1,7 m), il a sans doute servi pour une production limitée, peut-être sporadique et liée aux besoins de la maisonnée (vaisselle courante). Vu l'exiguïté du local occupé par le four, le tournage des vases et le séchage avant cuisson se faisaient peut-être dans la cour, sous un appentis. La proximité directe du puits a cependant dû être un critère important pour l'installation du four à cet endroit (cf. le puits représenté sur l'illustration **fig. 17**).

2.2 Architecture du four

Le four de la maison du Diable correspond à un four de potier à tirage vertical, de plan rectangulaire. Il est composé d'un foyer avec aire de travail, surmonté d'un laboratoire dans lequel la charge à cuire était disposée. Depuis le foyer, l'air chaud transite par des événements (bouches d'aération) aménagés dans la voûte du foyer, puis par les événements du plafond (ou voûte) de la chambre de cuisson (laboratoire). Si le four est aménagé à l'intérieur d'un bâtiment, un conduit au-dessus du laboratoire récolte la fumée et l'évacue par la cheminée (**fig. 18**). Ce type de four décrit par Cypriano Piccolpasso dans son traité sur la céramique, rédigé en 1558 (**fig. 17**) est attesté en Suisse au plus tard dès 1550 (exemple de Zurich, Augustinergasse 46)².

² Andreas Heege (ed.), « Töpferöfen – pottery kilns – four de potiers », Basler Hefte zur Archäologie 4, Basel 2007, p. 57, 59.

L'aire de travail, la gueule du foyer et l'alandier :

Le foyer de la Maison du Diable est entièrement enterré ; sa base se situe 80 cm plus bas que le sol du local (le niveau de circulation correspond à peu près à la chape en béton actuelle). On accédait à l'aire de travail par un escalier dallé de 5 marches³. A gauche de la bouche du foyer, une petite tablette en saillie (dallette de schiste), scellée dans le limon latéral de l'escalier, servait sans doute comme replat de travail (**fig. 1 à 3**).

La gueule voûtée du foyer est de forme oblongue s'élargissant progressivement (dimensions : 120 cm sur 50 à 70 cm de largeur, hauteur initiale dans l'axe de la voûte 60 cm). Sa porte de charge a été fortement restaurée et remontée sur une profondeur d'environ 20 cm lors des travaux de 1973⁴. Les traces d'une éventuelle plaque de fermeture ont entièrement disparu (**fig. 3**).

Le cendrier parfaitement rectangulaire localisé à la base du canal voûté est entièrement conservé (dimensions : 110 sur 30 cm de largeur et 18 cm de hauteur). Il est délimité par une bordure de briques posées de chant, sur deux lits (du lit supérieur subsiste le négatif vertical ; la hauteur du bord correspond à la limite inférieure des parois vitrifiées). Le bord du cendrier devait soutenir la grille (des barres en fer ou des briques) sur laquelle était posé le combustible. Cette grille était disposée au même niveau que l'alandier sur l'arrière. Le fond du cendrier, recouvert de briques liées avec de l'argile, se situe 18 cm plus bas, au même niveau que l'aire de travail pour faciliter l'évacuation des cendres (**fig. 4 à 6**).

Le foyer forme un espace oblong et voûté (dimensions : 220 cm sur 90 cm à l'emplacement le plus large, hauteur initiale dans l'axe de la voûte 60 cm). Les parois du foyer sont composées d'une double couche. Les murs du four maçonnés au mortier (les parois du pavillon au sud et à l'est, et la cloison UT01 au nord) sont d'abord doublés par un muret de briques posées à plat et liées à l'argile. Du côté nord, ces briques sont posées sur le ressaut de fondation (UT03) du muret en pierre calcaire et brique (**fig. 13**), du côté sud sur l'ancien sol pavé (**fig. 14**, UT08). Le parement du muret en briques (UT10a) est ensuite recouvert d'un crépi d'accrochage contre lequel des briques posées de chant sont plaquées (**fig. 14**, UT10b). Puis, la voûte est mise en place (épaisseur 15 cm), et les écoinçons de l'extrados sont comblés par des briques (**fig. 7**). Cet agencement particulier en deux couches a été choisi dès le départ et ne constitue pas une réparation intérieure du foyer. La double enveloppe permettait sans doute de mieux contenir la chaleur. Cette recharge latérale est recouverte de fragments de briques pour former la sole horizontale du laboratoire (**fig. 7 et 8**, UT05).

Dans la voûte de l'alandier, les événements sont aménagés à distance régulière : deux sont conservés dans la retombée nord et deux dans la retombée sud. Vu leur disposition, à l'origine, il devait en avoir trois de chaque côté (**fig. 7**, UT11).

L'intrados de la voûte et les parois du foyer (gueule et alandier) sont couverts de gouttelettes et de coulures de silicates vitrifiés, résultant de la fonte partielle des briques exposées à la chaleur intense (**fig. 9 et 10**). Dans la chambre de chauffe (alandier), l'accumulation de ces coulures a formé deux croûtes vitrifiées superposées (**fig. 11**, UT16 et UT17) séparées par une gangue de terre et de silicates (UT15). En accord avec l'Archéologie cantonale, ces dépôts ont été conservés in situ.

Le laboratoire :

La chambre de cuisson au-dessus du foyer a entièrement disparu. La cloison nord du four, une maçonnerie mixte de schistes et de briques liés par un mortier rose-saumon⁵ (UT1), est en effet arasée au niveau du sol de la chambre de cuisson (**fig. 13**, UT1).

Dubuis, qui a observé les parois du local sans crépi, constate qu'aucune trace du laboratoire n'était visible, ni contre les murs sud et est, ni au plafond. A l'intérieur du four, les murs maçonnés (UT1, UT9, UT7) devaient être doublés par des briques, comme au niveau du foyer.

Le laboratoire dispose d'une ouverture pour l'enfournement et le défournement de la charge à cuire. Celle-ci peut être disposée frontalement ou latéralement. Dans notre cas, il s'agissait peut-être d'une porte latérale comme illustré sur l'esquisse pour un vitrail du XVII^e siècle (**fig. 16**). Le laboratoire était ainsi parfaitement accessible depuis le centre de la pièce.

La position du mur ouest du laboratoire n'a pas pu être mise en évidence (en léger retrait par rapport à la porte d'alimentation du foyer ?)

³ Le dallage du palier inférieur a été complété lors de la restauration en 1973.

⁴ Remontage pour asseoir le cadre en béton supportant la vitre de protection du four.

⁵ Mortier totalement différent de celui des murs du pavillon.

La hauteur sous plafond du local (2,65 m par rapport au sol actuel) permet de restituer un laboratoire d'environ 2 m de hauteur, laissant un espace suffisant pour le canal de fumée protégeant le plafond et conduisant la fumée vers la cheminée, dans l'angle sud-est du local. Les dimensions intérieures du laboratoire (environ 3,2 m sur 1,1 m) permettent d'estimer le volume du laboratoire à 7 m³.

2.3 Appréciation

Le type de four attesté à la maison du Diable, décrit par Piccolpasso en 1558 (**fig. 17**), est attesté en Suisse au plus tard dès 1550 (exemple de Zurich, Augustinergasse 46)⁶ et perdurera, au moins en Suisse alémanique, jusqu'en 1945 lorsqu'il sera remplacé par les fours électriques⁷. Pendant cette période, les innovations concernent notamment l'introduction du canal de fumée au-dessus du laboratoire, représenté sur le dessin de Ulrich Fisch (XVII^e s.), ainsi que l'introduction du cendrier attesté en Suisse au début du XIX^e siècle (Winterthur, Steinbergasse, potier Heinrich Weber, 1812-1839). Toujours selon Heege, cette innovation devait permettre d'augmenter le tirage et d'utiliser aussi le charbon et la tourbe comme combustible⁸.

Aujourd'hui, les vestiges de ces fours sont devenus rares. Celui de Sion s'ajoute à un lot de seulement 17 fours de potiers datés entre le XVII^e et le XIX^e siècle, et répertoriés en Suisse dans le catalogue édité par Heege en 2007. A part une manufacture de Fayence à Fribourg, tous ont été mis au jour dans les cantons alémaniques⁹.

⁶ Heege 2007, p. 57, 59.

⁷ Heege 2007, p. 60.

⁸ Heege 2007, p. 61-63.

⁹ Heege 2007, p.41, 43.

3 Listes de référence

3.1 Liste des relevés

N°	Type	Echelle	Support	Objet :	Auteur :
Re01	plan	1 :20	papier A3	Base du foyer : <i>escalier, aire de travail, cendrier</i>	J.-C. Moret, 20.02.2016
Re02	plan	1 :20	calque A3	Voûte du four : <i>évents, paroi nord.</i>	M. Cuomo, 20.02.2016
Re03	coupe	1 :20	calque A3	Profil transversal au niveau de la face de la bouche du foyer (coupe N-S, vue vers l'est).	M. Cuomo, 20.02.2016
Re04	coupe	1 :20	calque A3	Profil longitudinal du four (coupe E-W, vue vers le sud).	M. Cuomo, 20.02.2016
Re05	coupe	1 :20	calque A3	Profil transversal au niveau de la chambre de chauffe (coupe S-N, vue vers l'ouest).	M. Cuomo, 20.02.2016

3.2 Liste et description des unités de terrain (UT)

UT 01 Mur extérieur du laboratoire (fig. 12 et 13)

Muret nord du laboratoire, butte contre le mur est du bâtiment (UT09).

Maçonnerie mixte constituée majoritairement de petits schistes quadrangulaires (90%) avec quelques galets et briques (10%). Liés par un mortier rose saumon, dur et résistant, contenant des petites inclusions de chaux non diluée. L'aspect diffère totalement des maçonneries des murs du bâtiment. L'épaisseur du mur n'a pas pu être déterminée car la chape en béton moderne coulée sur le sol de la salle empiète sur le mur et cache le parement nord.

UT 02 Escalier de l'aire de travail (fig. 2 et 3)

Escalier de 5 marches permettant d'accéder à l'aire de travail. Les marches ont été entièrement restaurées et rejointoyées au ciment, mais l'escalier figure déjà sur le relevé publié en 1974.

Profondeur moyenne des marches 25 cm, hauteur moyenne 20 cm. Surface des marches revêtues de dalles de schistes jointoyées au ciment.

UT 03 Fondation saillante du mur nord du laboratoire (fig. 13)

Maçonnerie constituée de petits schiste quadrangulaires liés par de l'argile gris-verdâtre, formant un ressaut saillant d'environ 20 cm par rapport au parement du muret UT01.

UT 04 Voûte du four (fig. 5, 7, 8, 10 et 15)

UT04a : voûte constituées de briques rouge-orangées (dimensions moyennes 24 x 12 x 10 cm) disposées verticalement et s'inclinant progressivement pour retomber et prendre appui sur les briques verticales constituant la face intérieure de l'alandier (UT10b).

UT04b : recharge des écoinçons aux deux angles ouest de la voûte, au-dessus de la gueule du four, avec des schistes et des briques en terre cuite d'un modèle plus petit que ceux utilisés pour l'arc de la voûte et pour les structures d'origine du four. Ces briques se distinguent par une épaisseur plus fine et par une teinte plus jaunâtre.

UT 05 Sole horizontale du laboratoire (fig. 7, 8 et 10)

Briques posées à plat sur l'extrados de la voûte du foyer. Le niveau de la sole devait correspondre à peu près à celui du sol de la salle.

UT 06 Cendrier à la base de la gueule du four (fig. 4 à 6)

Cendrier rectangulaire (dimensions 110 x 30 x 18 cm) délimité par une bordure constituée de 2 lits de briques posées sur la tranche. Le fond du cendrier est recouvert de briques posées à plat et liées avec de l'argile ; il est réglé au même niveau que le dallage (complété en 1973) de l'aire de travail.

UT 07 Mur sud du pavillon (fig. 14)

Ce mur est visible derrière la paroi du foyer, dans un sondage réalisé par Dubuis, près de l'angle sud-est du four. L'analyse montre clairement que la base de ce mur est caché par le four (UT10b) et que son premier niveau d'utilisation correspond au pavage UT08.

La maçonnerie du mur UT07, formée de schistes quadrangulaires liés par un mortier grisâtre et grossier, est similaire à celle du mur est du pavillon(UT09). Un trou de boulin est visible juste sous la base du cadre en béton moderne.

UT 08 Pavage de boulet, sol primitif de la salle (début XVII^e siècle ?) (fig. 13, 14 et 15)

« Sol pavé de boulets » selon la nomenclature de F.-O. Dubuis. L'analyse effectuée en 2016 a montré qu'il ne s'agit pas d'un sol du XII^e-XIII^e siècle antérieur à la construction du pavillon, mais du sol primitif du rez-de-chaussée. Le lit de pose (sable) et les boulets buttent contre le parement intérieur du mur sud (UT07).

Le pavage est constitué de galets (boulets) ovales (modules 15 cm) disposés verticalement dans un lit de sable gris.

Ce sol a été percé par l'implantation de la chambre de chauffe et sert de fondation aux murs latéraux en briques (UT10a et 10b). Les boulets et le sable ont été rubéfiés par la chaleur du four.

UT 09 Mur est du pavillon (fig. 12)

Au niveau du foyer, le parement de ce mur est caché derrière le revêtement en brique. Au niveau du sol de la pièce, on remarque toutefois clairement que le mur nord du laboratoire (UT01) vient s'appuyer contre ce mur.

UT 10 Murets du foyer (fig. 12 à 15)

Les parois latérales nord et sud de la chambre de chauffe ont pu être observées dans la partie orientale du four (sondage transversale ouvert par Dubuis). Il s'agit de murets de briques (modules réguliers 18 x 12 x 6 cm) liées par de l'argile verte qui est complètement cuite et rubéfiée par diffusion de la chaleur du four. Ces murets sont composés de deux parties distinctes (UT10a et UT10b) qui participent à la même étape de construction :

UT10a : la couche extérieure des murets est constituée de briques posées à plat et superposées en lits réguliers, souvent en croisant les briques en quinconce d'un lit à l'autre pour assurer une meilleure stabilité.

Du côté nord, le muret du foyer est adossé au muret en schiste (UT01/UT03) formant aussi la face extérieure du laboratoire. Du côté sud, le muret est appuyé contre le mur du pavillon (UT07). Les murets en briques sont posés sur le sol de boulets (UT08).

UT10b : la couche intérieure des murets est constituée de briques posées verticalement contre les briques horizontales UT10a dont le parement a été revêtu d'une couche de mortier de tuileau pour améliorer l'adhésion. Cette couche intérieure de briques soutient la retombée de la voûte.

Contrairement à la partie UT10a du mur qui respecte l'ancien sol pavé UT08, ces briques verticales prennent directement appui sur le terrain naturel (alluvions UT12b). Au niveau de la coupe transversale du four, on observe qu'à la base des parois, les briques verticales sont superposées sur une seule rangée, qui se double puis se triple au fur et à mesure de la hauteur pour former le corps de la voûte qui prend appui directement sur cette maçonnerie de briques verticales.

Les briques exposées à la chaleur du foyer sont complètement rongées sur une épaisseur moyenne de 3 à 5 cm. Elles sont recouvertes par une gangue vitrifiée de silicate résultant de la fonte partielle des briques des parois et de la voûte (**fig. 6 et 9**).

UT 11 Events de la voûte du four (fig. 07 et 10)

L'étude de la sole du four a montré que le nombre d'événements est inférieur à celui indiqué sur les relevés de 1974. Une partie des trous correspond en réalité à des briques manquantes de la voûte.

Les trous d'événements se distinguent par une forme carrée et un conduit vitrifié et rongé par la chaleur de l'air transitant du foyer vers le laboratoire. Les événements sont disposés sur les côtés et forment deux alignements au niveau des retombées de la voûte du four. Nous en avons repérés 2 de chaque côté, disposés en vis à vis; par symétrie, il faut en restituer 2 autres du

côté est, à peu près à l'emplacement du sondage transversal. En tout, la voûte devait compter 6 événements. A noter qu'il n'y a pas d'événements au-dessus de la gueule du foyer et du cendrier, correspondant à la zone de chargement du four, ni dans l'axe longitudinal de la voûte.

UT 12 Alluvions de la Sionne, terrain naturel en place (fig. 14 à 15)

12a : terrain naturel, ayant conservé sa couleur naturelle. Graviers grossiers roulés (2 à 6 cm) dans une matrice sablo-silteuse, gris-verdâtre.

12b : surface des alluvions de la Sionne, rubéfiée sur une épaisseur de 10 à 15 cm par la chaleur du foyer.

UT 13 Bouche du foyer (fig. 2 et 3)

La face du mur dans laquelle s'ouvre la bouche du foyer a été entièrement rejointoyée et partiellement remontée en 1973, sur une profondeur d'environ 20 cm.

UT 14 Fond induré de la chambre de chauffe (fig. 5 et 11)

Niveau de terre indurée, coloration jaune-brique à ocre, formant un liseré d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur. Base initiale de la chambre de chauffe. Sous UT16 et sur le terrain naturel UT12b.

UT 15 Gangue de silice intermédiaire (fig. 14 à 15)

Mélange de silice vitrifiée et de terre coagulée résultant de l'utilisation du four. Gangue indurée, grisâtre, résistante comme du béton, intercalée entre les couches UT16 et UT17. Son épaisseur (13 à 15 cm) résulte d'une accumulation progressive des déchets de silice coagulés sur le fond du foyer.

UT 16 Niveau de silice vitrifié inférieur : premier niveau d'utilisation du foyer (fig. 5 et 11)

Couche irrégulière constituée majoritairement de silice vitrifiée de couleur gris-verdâtre aux reflets vitreux, plus ou moins mélangée de terre ; épaisseur moyenne 2-3 cm.

Recouvre le fond enduré UT14 de la chambre de chauffe ; recouvert par la gangue de silice UT15.

UT 17 Niveau de silice vitrifié supérieur: dernière utilisation du foyer (fig. 5 et 11)

Couche irrégulière et plus ou moins continue de silice vitrifiée et de terre indurée. Epaisseur moyenne 2-3 cm. Sur la gangue de silice intermédiaire UT15.

UT 18 Aire de travail (fig. 1 à 3)

Aire de travail quadrangulaire aménagée devant la bouche du four, au bas de l'escalier et délimitée par les murs du pavillon. La surface dallée du sol (aménagé en 1973) se situe 80 cm en contrebas du sol de la salle, au même niveau que le fond du cendrier.

Le jointoiement au ciment effectué en 1974 empêche toute analyse.

UT 19 Tablette de travail en pierre (fig. 3)

Petite tablette en pierre prise dans le muret latéral de l'escalier, à l'aplomb de la 4^e marche en descendant. La tablette est formée par une petite dalle de schiste quadrangulaire (31 x 23 x 6 cm). Placée à côté de la bouche du foyer, elle faisait sans doute partie des aménagements du four ; elle figure sur le relevé publié par F.-O. Dubuis.

3.3 Liste des dossiers photo

N°	Nom du dossier	Sujet ou thématique :
01	VueGEN	vues générales du four de potier
02	Gueule_Cendrier	gueule, alandier et cendrier
03	Voûte	voûte du foyer
04	Aire_de_travail	aire de travail, escalier, tablette de travail
05	Foyer	intérieur du foyer, coulures de silicate
06	Murets_du_four	murets en brique du four, muret en schiste du laboratoire et sa fondation
07	Ambiance	photos en cours de travail

4 Figures et Relevés

Crédits

- des photographies (sauf autre indication) : bureau TERA sàrl.
- des relevés : bureau TERA sàrl., sur la base des relevés de F.-O. Dubuis 1974

Remarque : les nos indiqués sur les relevés et les photos renvoient à la liste des Unités de terrain (UT).



Fig. 01. *Maison du Diable, four de potier.*
Vue générale du four en février 2016. Au premier plan l'escalier conduisant à l'aire de travail et à la bouche du foyer. Au second plan, la voûte du foyer. Vue vers le sud-est.



Fig. 02. *Maison du Diable, four de potier.*
L'escalier de cinq marches (02) conduisant à l'aire de travail (18) et à la bouche du foyer (13). Vue vers le sud-est.



Fig. 03. *Maison du Diable, four de potier.*
Détail des marches de l'escalier (02) conduisant à l'aire de travail (18). Le potier disposait d'une petite tablette de travail en pierre (19). La bouche du foyer (13) a été remontée lors des travaux de 1973. Vue vers le nord-est.

Fig. 04. *Maison du Diable, four de potier.*
Vue intérieure de la gueule du foyer. On distingue clairement le cendrier avec son bord et son fond en brique (06). Vue vers l'est.



Fig. 05. *Maison du Diable, four de potier.*
Vue intérieure de la gueule du foyer. Vue vers l'est.

La coupe transversale réalisée à l'arrière du cendrier (06) montre la stratification des dépôts:

- le terrain naturel en place (n°12a),
- la surface du terrain rubéfiée par la chaleur (12b),
- le fond initial de la chambre de chauffe (14),
- la gangue de silicate vitrifiée (15) résultant de l'utilisation du four.



Fig. 06. *Maison du Diable, four de potier.*
Vue intérieure de la gueule du foyer prise en direction de la bouche. Vue vers l'ouest.

Les parois et la voûte situées au-dessus du cendrier (06) ont été rongées par la chaleur. La surface exposée des briques a partiellement fondu (flèches jaunes).



Fig. 07. *Maison du Diable, four de potier.* Vue plongeante sur la voûte en briques du foyer. Vue vers le sud.

04a: extrados de la voûte,
04b: recharge des bords par des briques plus jaunes et d'un module différent,
05: reste de la sole plate du laboratoire,
11: les quatre trous d'évents.



Fig. 08. *Maison du Diable, four de potier.* Détail de l'agencement de la voûte du foyer. Vue vers l'ouest.

L'extrados de la voûte (04a) était recouvert par la sole horizontale du laboratoire (05). Au second plan, on distingue le cendrier (06) et la bouche du four.



Fig. 09. *Maison du Diable, four de potier.* Détail de l'intrados de la voûte du foyer. La surface exposée des briques a été complètement rongée par la flamme et a partiellement fondu sous l'effet de la chaleur, provoquant des coulures de silicate vitrifié.

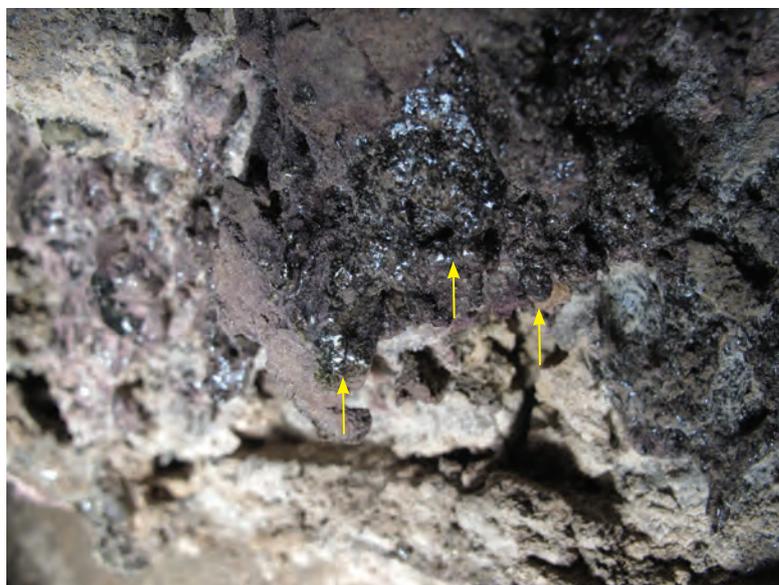




Fig. 10. *Maison du Diable, four de potier.*
La chambre de chauffe, vue en direction de la bouche du foyer. Au niveau de la voûte, on discerne l'un des événements (11). Les coulures de silicate forment un niveau vitrifié (17). Vue vers l'ouest.

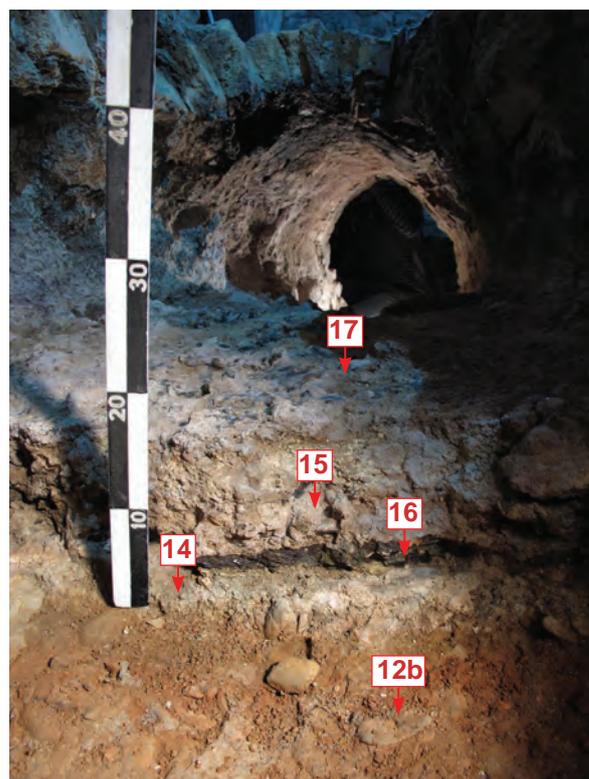


Fig. 11. *Maison du Diable, four de potier.*
Stratigraphie du fond de la chambre de chauffe. Vue vers l'ouest.
12b: surface rubéfiée du terrain naturel. 14: fond initial du foyer. 15: gangue de terre et de silicate; 16 et 17: niveaux vitrifiés résultant des écoulements de silicate.

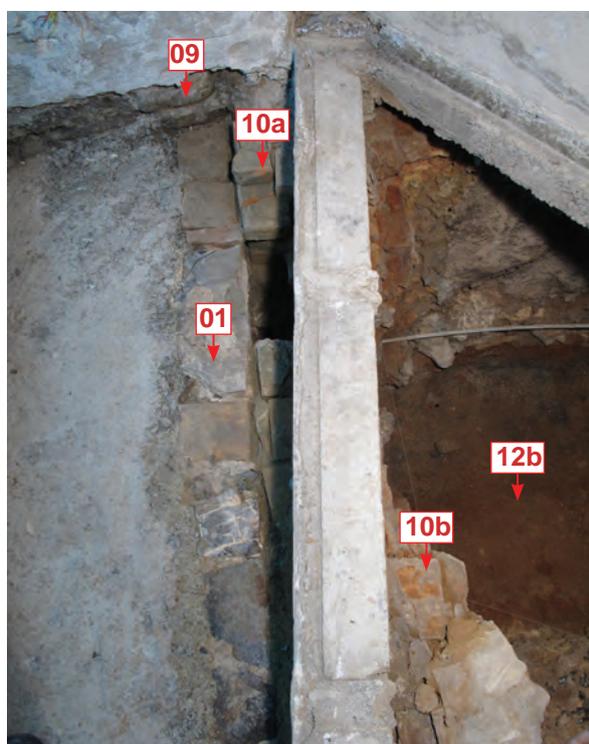


Fig. 12. *Maison du Diable, four de potier.*
Angle nord-est de la chambre de chauffe. La paroi en brique du foyer (10a, 10b) double le muret nord du laboratoire (01), lui-même adossé au mur est (09) du pavillon. A droite, le terrain naturel (12b) rubéfié par la chaleur du four. Vue vers l'est.



Fig. 13. *Maison du Diable, four de potier.*
Paroi nord de la chambre de chauffe.
Les parois en brique du foyer (10a, 10b) prennent appui sur l'ancien sol en boulets (08) de la pièce et sont adossés au mur extérieur du four (01) dont ils recouvrent le ressaut de fondation (03).

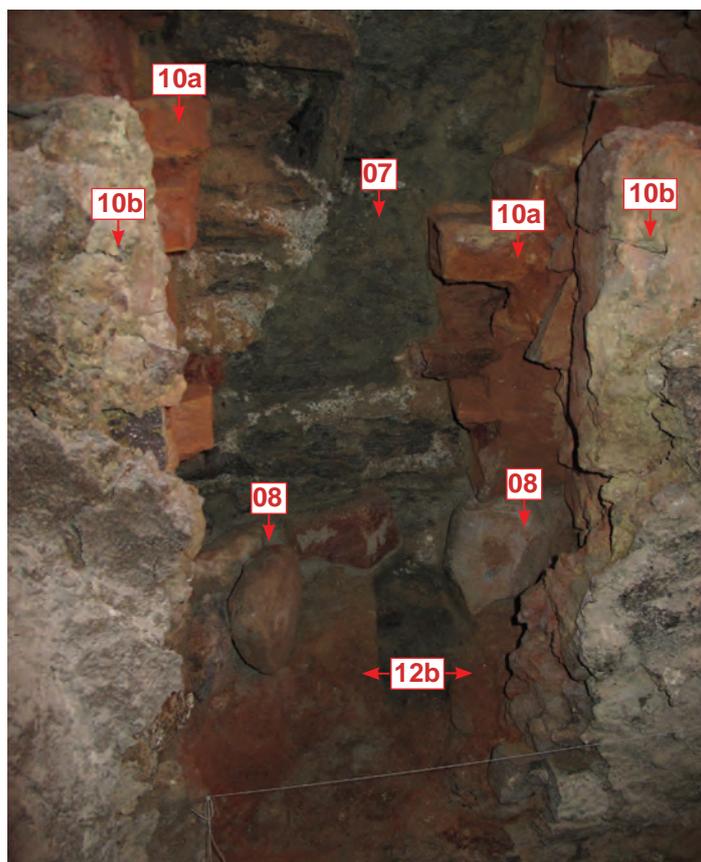


Fig. 14. *Maison du Diable, four de potier.*

La paroi sud du four est montée en briques horizontales (10a) sur la partie arrière et en briques verticales (10b) sur la partie avant. Elle prend appui sur l'ancien sol en boulets (08) qui vient butter contre le mur sud (07) du pavillon. La chaleur du foyer a rubéfié le terrain naturel sur une dizaine de centimètres de profondeur (12b). Vue vers le sud.

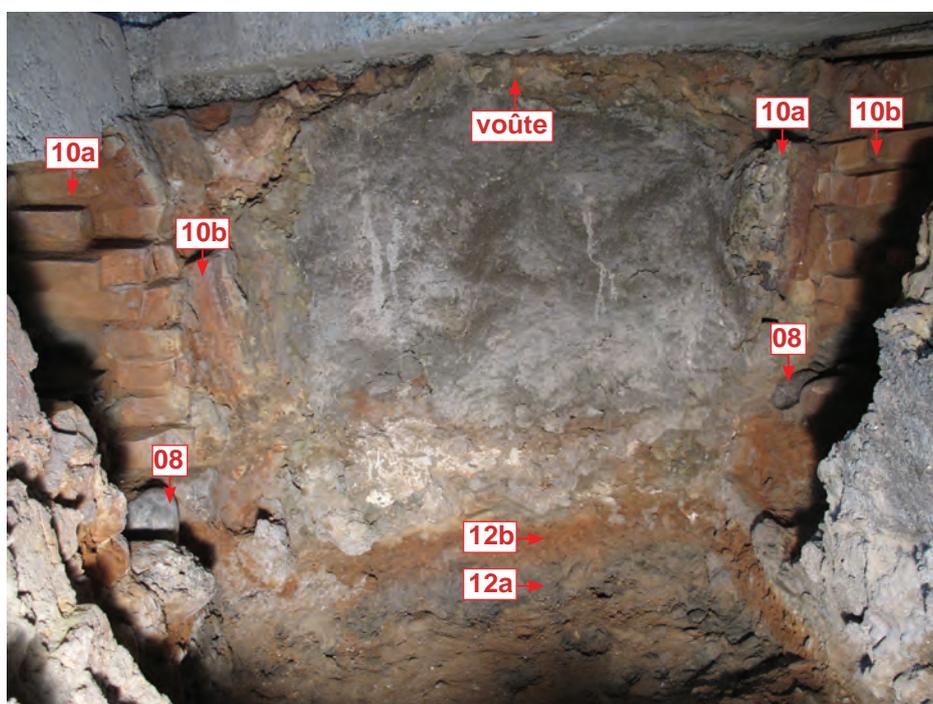


Fig. 15. *Maison du Diable, four de potier.*

Extrémité est de la chambre de chauffe avec sondage transversal de F.-O. Dubuis.

Les briques horizontales (10a) et verticales (10b) formant les parois du foyer prennent appui sur l'ancien sol en boulets (08) de la pièce. Le terrain naturel (12a) a été rubéfié sur une dizaine de centimètre de profondeur (12b) par la diffusion de la chaleur. Vue vers l'est.



Fig. 16. Atelier de potier du XVIIe siècle. Dessin préparatoire pour un vitrail de Ulrich Fisch (1613-1686), SLM Inv. Nr. 25731.

A droite, un artisan en train de façonner un vase sur un tour qu'il actionne avec les pieds. A gauche, un deuxième chargeant le foyer. Le laboratoire est représenté avec une porte latérale. Au-dessus du laboratoire, séparé par un petit ressaut, le canal de fumée, représenté comme un caisson fermé, est relié à la cheminée.

Illustration publiée dans: Heege 2007, fig.94. Lehman 1992, fig.28.



Fig. 17. Cypriano Piccolpasso, *Li tre libri dell'arte del vasaio*, 1558 (livre 1, fol. 35r, fig.100).

On distingue le foyer aménagé ici de plein pied, surmonté par un laboratoire voûté, et les événements par lesquels s'échappe la fumée.

Illustration publiée dans: Heege 2007, fig.87. Lightbown/Caiger-Smith, 1980.

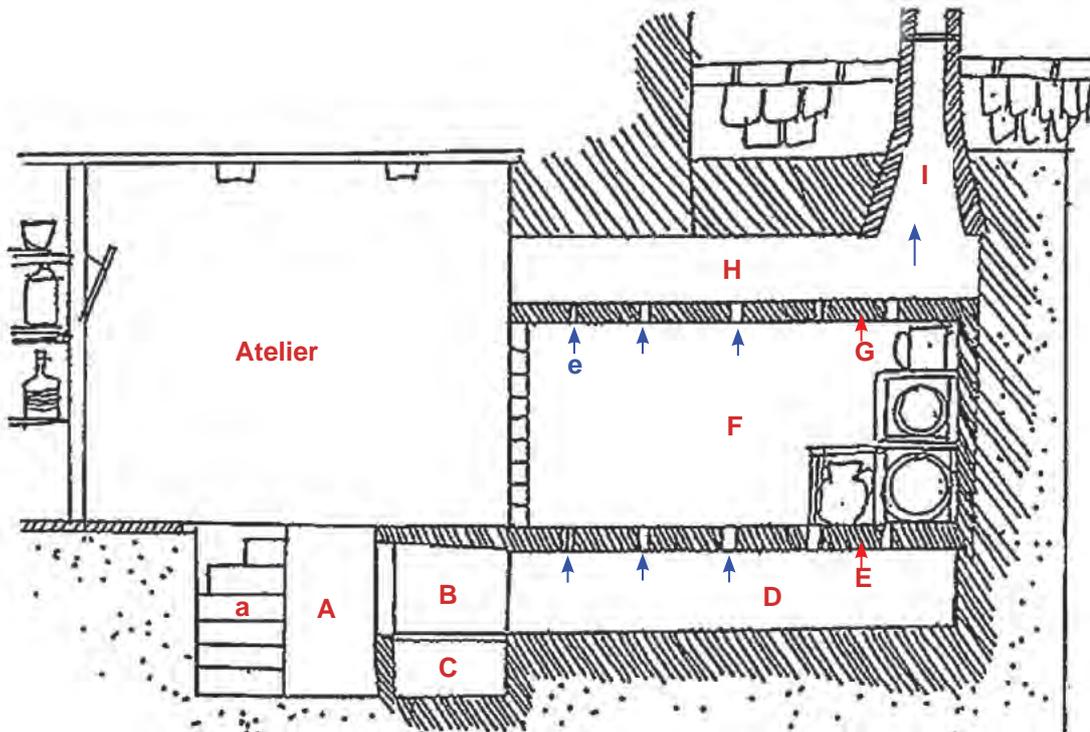


Fig. 18. Coupe schématique longitudinale du four de potier de Kiesen, Töpferei Dietrich (BE).

A: aire de travail et escalier d'accès (a);

B-D: foyer;

B: gueule/ bouche du foyer;

C: cendrier;

D: chambre de chauffe /alandier;

E: voûte du foyer avec événements (e), l'extrados soutient la sole horizontale du laboratoire;

F: laboratoire (chambre de cuisson);

G: voûte ou plafond du laboratoire;

H: conduit d'évacuation de la fumée;

I: cheminée.

Illustration publiée dans: Heege 2007, Abb.99. Boschetti-Maradi 2006, fig.48.



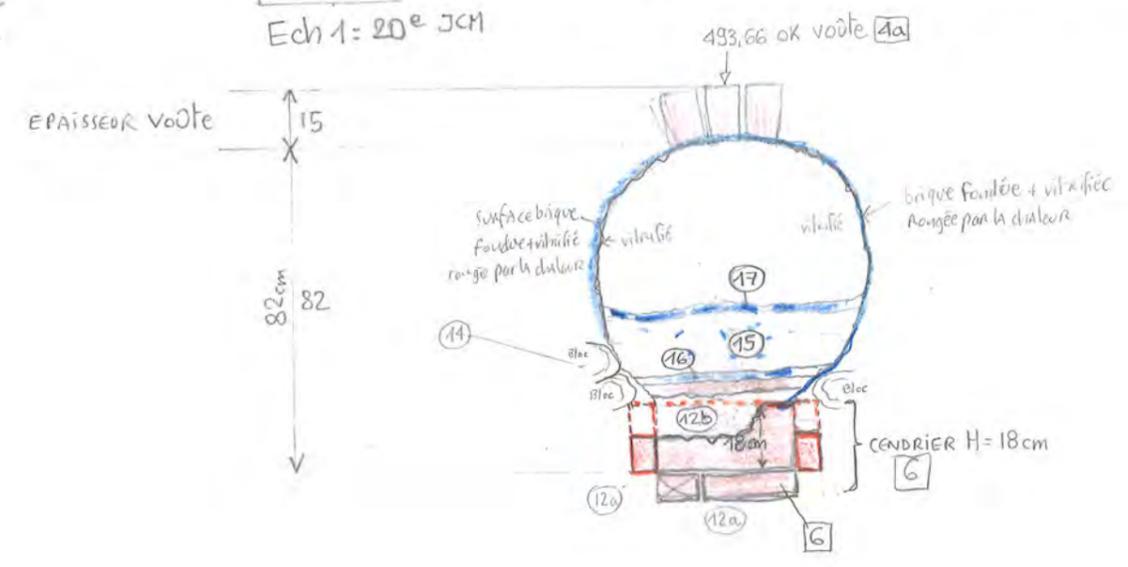
Fig. 19. Proposition de restitution du four de Potier de la Maison du Diable.

SIEN / MAISON DU DIABLE
 FOUR DE POTIER
 Ech 1:20 J.-C. Moret
 Alt. ficelle Profil B = 492.97

Profil A transversal à l'aplomb du fond de l'alandier (VUE VERS L'EST) SDI16-Re 01

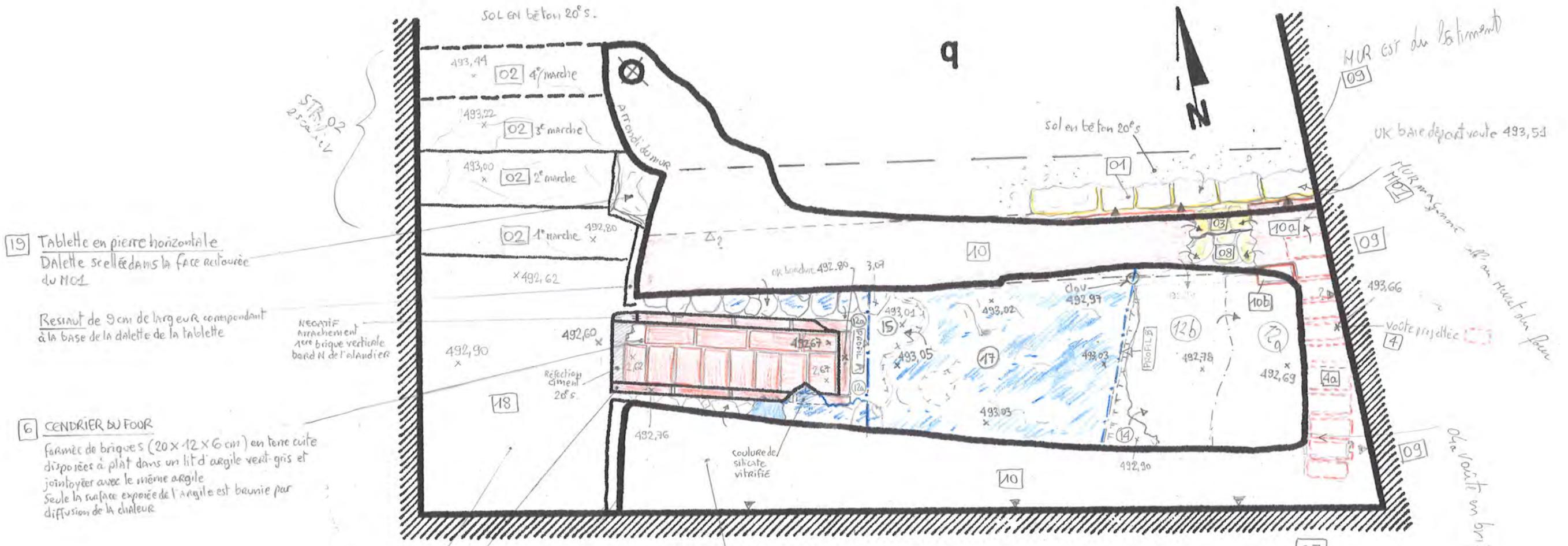
Ech 1: 20^e JCM

— = surfaces vitrifiées suite à la fonte de la surface des briques de la voûte



SDI16-Re 01 15.02.2016

PLAN FOND DU FOYER



19 Tablette en pierre horizontale
 Dalette scellée dans la face retournée du MO1

Resaut de 9 cm de largeur correspondant à la base de la dalette de la tablette

Neonaf arrachement sur brique verticale bord N de l'alandier

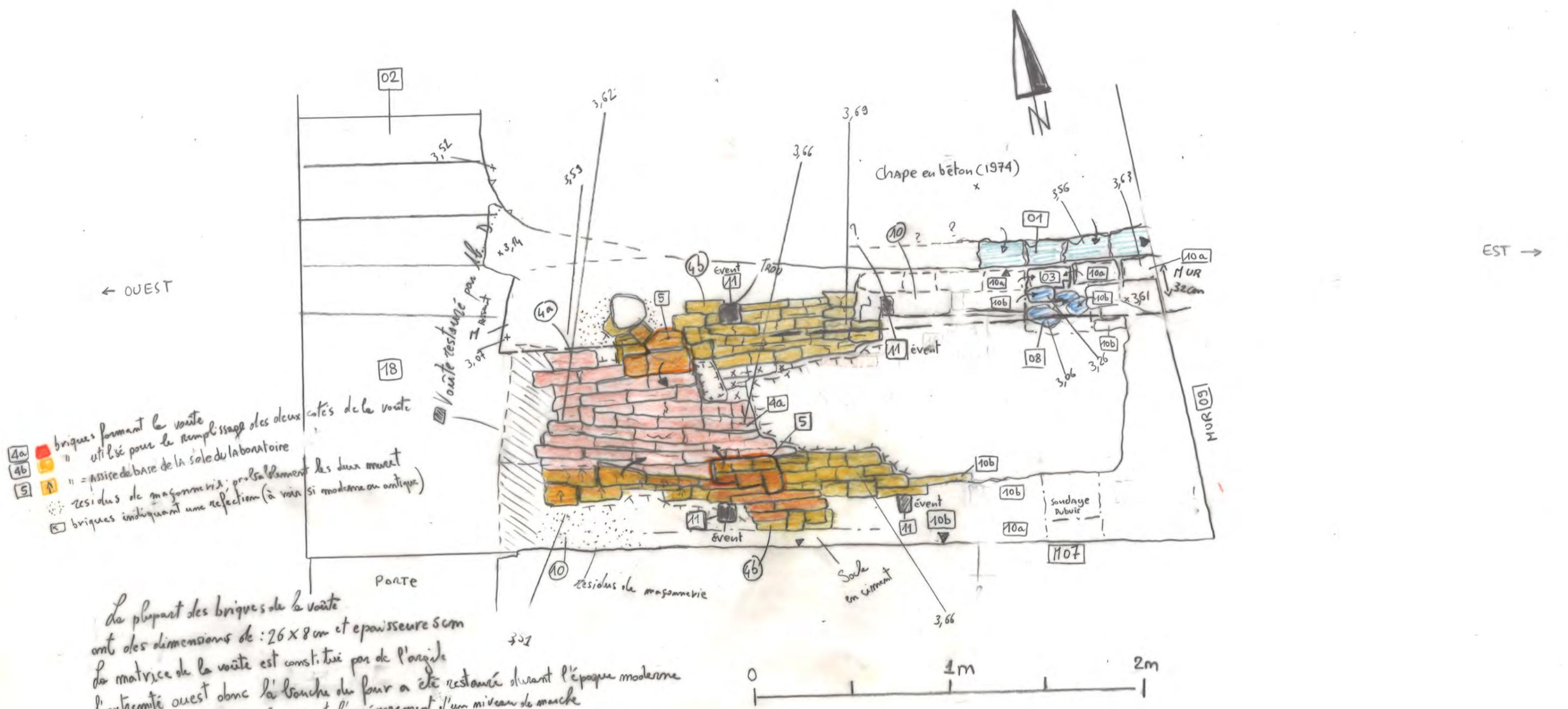
6 CENDRIER DU FOYER
 Formée de briques (20 x 12 x 6 cm) en terre cuite disposées à plat dans un lit d'argile vert-gris et jointoyées avec le même argile. Seule la surface exposée de l'argile est brunie par diffusion de la chaleur.

18 Aire de DÉFOUINEMENT DEVANT L'ALANDIER
 Surface horizontale, réfection 20^e siècle en dalles de schiste gris-bleu jointoyées au ciment

Bords du cendrier 6
 Formé de 9 briques posées verticalement sur la tranche, jointoyées avec le même argile gris-vert que la sole. Hauteur bordure = 12 cm. Modules en terre cuite de 24 x 12 x 6 cm. Les briques de la bordure sont directement adossées contre le terrain naturel (alluvions de la Siagne gris-verdâtre) qui ne présente pas de subéfaction.



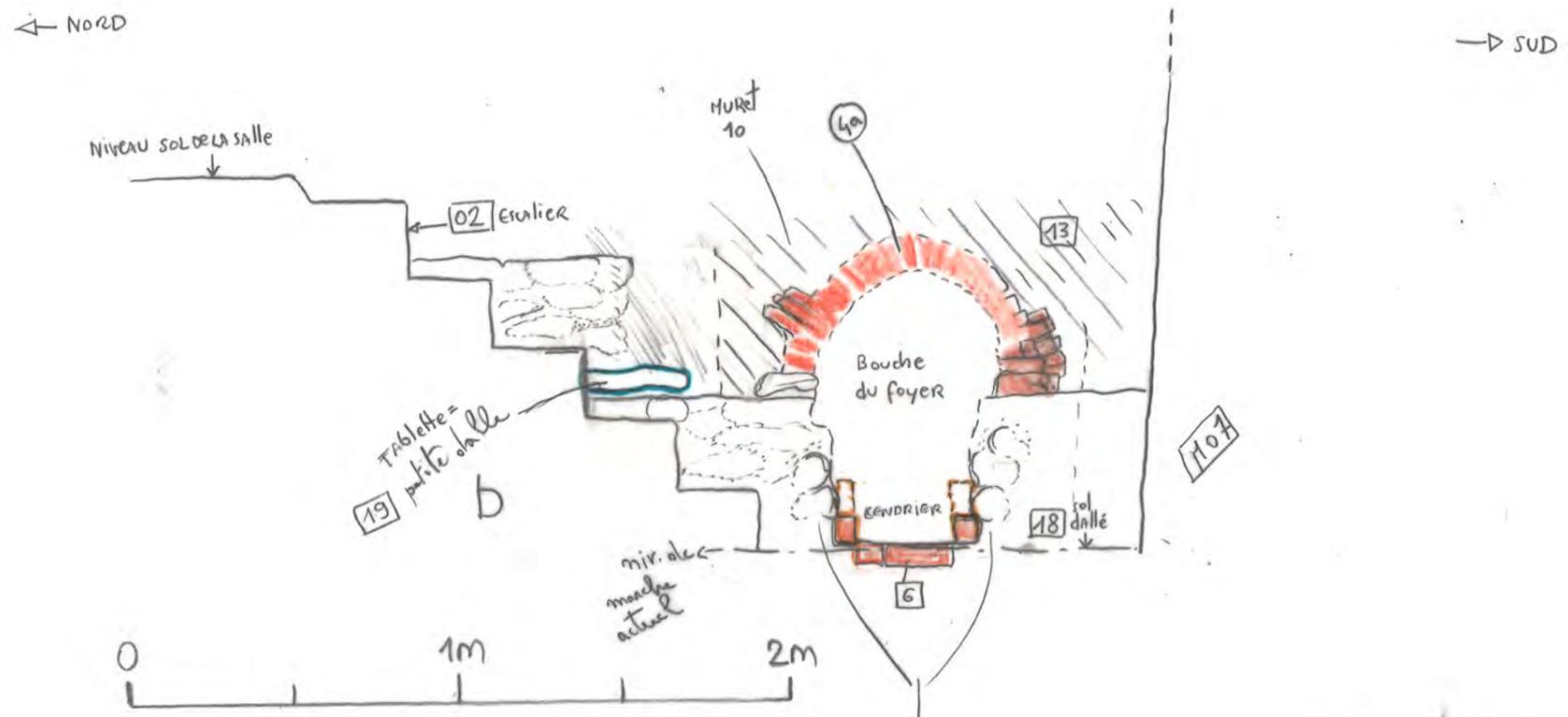
MUR EST du bâtiment
 UK baie départ voûte 493,51
 MUR annexe
 voûte projetée
 Ode voûte en brique du foyer 4a



- 4a ■ briques formant la voûte
- 4b ■ " utilisé pour le remplissage des deux côtés de la voûte
- 5 ■ " assise de base de la sole du laboratoire
- ▲ résidus de maçonnerie; probablement des deux époques
- ◻ briques indiquant une refaçon (à voir si moderne ou antique)

La plupart des briques de la voûte ont des dimensions de : 26 x 8 cm et épaisseur 5 cm
 La matrice de la voûte est constituée par de l'argile
 L'extrémité ouest donc la bouche du four a été restaurée durant l'époque moderne
 des briques venant le remplissage et l'aménagement d'un niveau de marche
 ont des dimensions : 13 x 6 cm épaisseur 6 cm posés à la verticale
 12 x 14 cm " 4 cm posés à plat

interprétation
la voûte est constituée principalement de briques dans une matrice argileuse
peut-être qu'il y avait 2 rangées de briques créant la voûte
En ce qui concerne la bouche du four il est clair que l'ensemble de
la structure y compris les masonneries la constituant ont été restaurées au xxème siècle
Il nous est impossible de décrire le mortier



galets 10-16 cm ϕ utilisés pour la construction des murets
mais appartenant probablement à l'ancien sol pavé 08

SDI16-Re 04

SION/ MAISON DU DIABLE/ FOUR DE POTIER

MAURO 16.02.2016

Ech 1:20 MAURO CUOMO

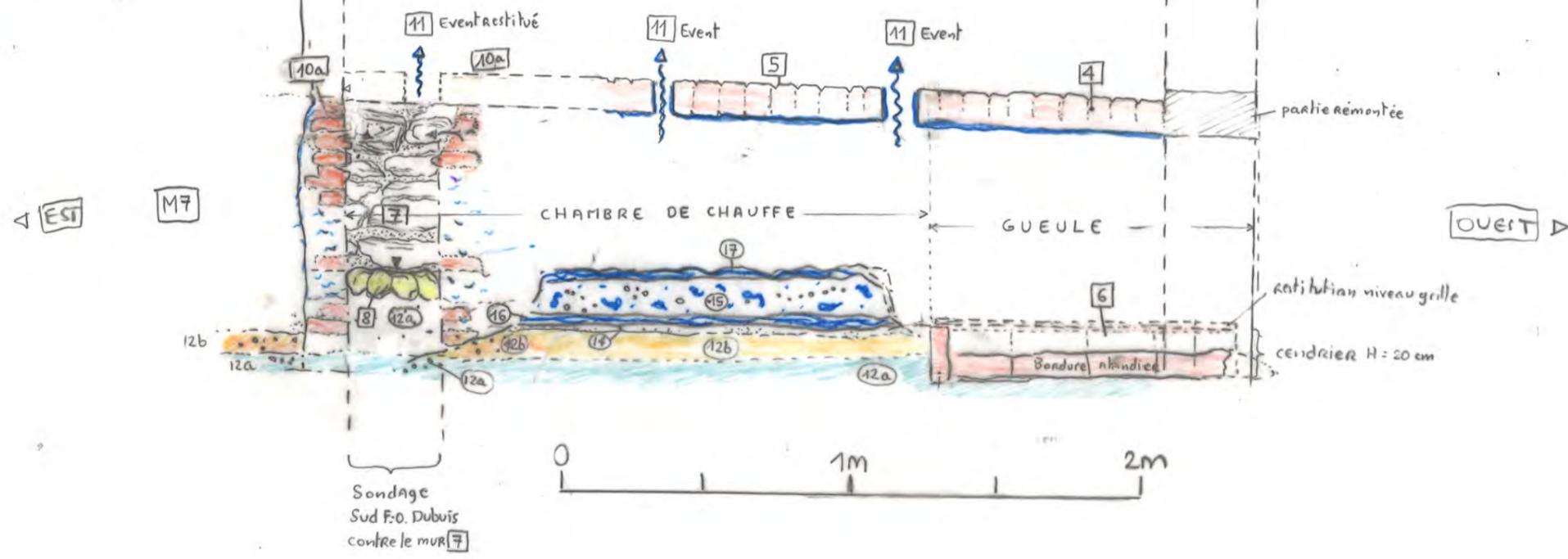
Profil en long du four de potier, E-W, vers le sud

SDI16-Re 04

Sion le 16.02.2016

LABORATOIRE

- Residus de silice le long des parois du four
- briques usées four reconstruit par chape de plâtre et de silice
- plaques de verre / scories utilisation four
- limon recrépi



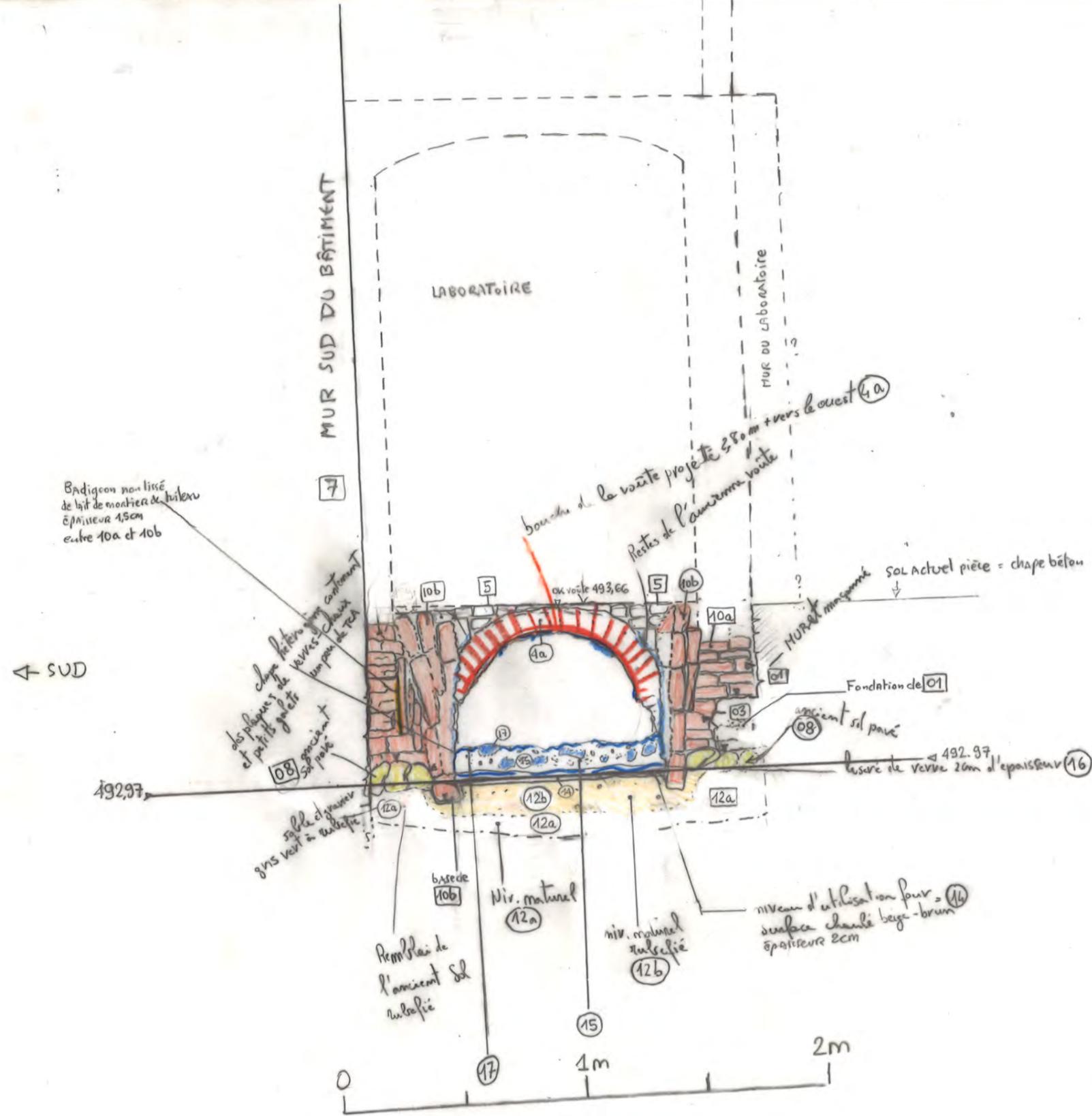
SDI16-Re05

SION/ MAISON du DIABLE
Four de Potier

Ech. 1: 20 Mauro Cuomo

Coupe transversale Sud-Nord, vue
VERS l'ouest, à l'extrémité EST de la chambre
de chauffe (ou niveau des sondages de F.-O. Dubuis

SDI16 - Re 05



Partie B Etude du mobilier mis au jour en 1973

Rapport de mai 2016, Emmanuelle Evéquo

Table des matières

1	Introduction
2	Contexte de découverte
3	Clin d'œil sur la vie quotidienne à la Maison du Diable
4	Présentation du corpus des terres cuites
5	Un four de potier ?
5.1	Les amalgames
5.2	Les céramiques techniques
5.3	Les ratés de fabrication
6	Les terres cuites
6.1	Les céramiques d'usage
6.2	Les terres cuites architecturales
7	Datation
7.1	Les productions
7.2	La vaisselle d'usage
8	Synthèse et développement
9	Bibliographie

1 Introduction

La Maison du Diable est une maison de campagne construite hors les murs par Georges Supersaxo entre 1515 et 1529 dans un ancien verger clôturé d'une enceinte en pierre¹ (fig. 20).



Sion. La Maison du Diable, résidence d'été de G. Supersaxo XVI^e siècle



Vestibule aménagé de la Maison du Diable

Fig. 20 : Sion, Maison du Diable avant 1912. Vue de la façade nord et détail du passage d'entrée voûté². La flèche rouge désigne le pavillon sud.

Cet édifice semble avoir été occupé, d'abord par intermittence, puis de manière continue jusqu'à la fin du 19^e siècle et ne cesse d'évoluer durant ce laps de temps. Les dernières transformations du bâtiment ont été entreprises en 1940 par Henri de Lavallaz. Il sera rénové par André Décaillet entre 1972 et 1974, sous la direction du Service des monuments historiques et recherches archéologiques par l'intermédiaire de François-Olivier Dubuis et de ses collaborateurs. Etant donné l'objet de ce rapport, parmi les travaux effectués au cours de cette intervention, nous relèverons la mise au jour d'une structure de combustion installée dans le bâtiment C (ou pavillon sud), le débouchage du puits attenant à ce même bâtiment

¹ Dubuis 1974, p. 121.

² Photos tirées de Solandieu 1912, p. 125-126.

ainsi que la réfection du dallage de la cour intérieure³. Au début de l'année 2016, un nouveau réaménagement du rez-de-chaussée du pavillon sud a permis de préciser et de compléter les relevés effectués en 1973 et a conduit l'Archéologue cantonale à nous demander un examen rapide du mobilier prélevé alors en nous focalisant principalement sur la céramique et les questions relatives à l'activité potière.

Par conséquent, après une présentation succincte du mobilier mis au jour en 1973, ce rapport se concentrera sur les terres cuites afin, dans un premier temps, d'étayer l'hypothèse du fonctionnement de la structure de combustion comme four de potier et, dans la mesure du possible, d'en définir les productions voire d'en préciser l'architecture. Puis nous observerons les prélèvements céramiques d'un point de vue typologique afin d'affiner la chronologie de la structure et la période de fonctionnement du four de potier⁴.

2 Contexte de découverte

Le mobilier examiné a été retrouvé en position secondaire dans des niveaux de remblais. Il provient à la fois du comblement de la structure de combustion (C1 partie sud), du rebouchage du puits (structure circulaire au nord de C1), du niveau de pose du sol de l'allée voûtée côté ouest (A1) et, enfin, de la « cour contre l'escalier et puits chapelle » (angle nord-ouest de C1 face extérieur). Ce dernier point fait sans doute référence au niveau de pose du sol à l'angle sud-est de la cour située au nord du pavillon sud dans lequel est installée la structure étudiée (fig. 21)⁵.

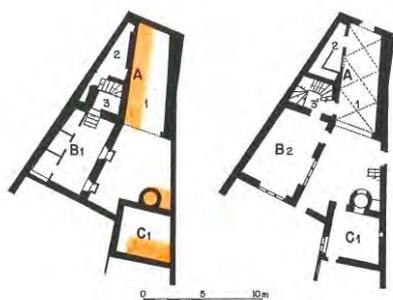


Fig. 11 : Plan de répartition du mobilier prélevé en 1973⁶. A gauche, le rez-de-chaussée sur lequel les zones de découvertes des poteries sont indiquées en orange. A droite, le 1^{er} étage.

L'ensemble du mobilier prélevé comprend aussi bien des outils et autres objets relatifs à la vie quotidienne que des fragments d'architecture, des ratés de fabrication et des céramiques utilisées par les habitants des lieux. Nous avons dénombré un total de 514 fragments pour l'essentiel des terres cuites, soit 93.4 % du mobilier (tab. 1).

Matière	Nbre	%
Terre cuite	480	93.4
Lithique	2	0.4
Verre	1	0.2
Métal	19	3.7
Terre	11	2.1
Organique	1	0.2
Total	514	100

Tab. 1 : Répartition du matériel par matière.

³ Dubuis 1974, p. 107-171.

⁴ Nous tenons à remercier vivement Dr. Ursule Babey, archéologue spécialisée sur l'étude de la céramique moderne, et Olivier Paccolat, archéologue spécialisé sur la période romaine, pour leur relecture critique et leurs conseils avisés.

⁵ Dubuis 1974, p. 142, fig.9.

⁶ D'après Dubuis1974, p. 142, fig. 9.

Après examen, nous avons décidé d'exclure du corpus une pierre éclatée au feu ainsi que deux fragments de *tegulae* dont l'usage tombe en désuétude dès le début du Moyen Âge.

3 Clin d'œil sur la vie quotidienne à la Maison du Diable

L'analyse des céramiques étant développée *infra*, nous nous limitons ici à mettre en exergue quelques pièces plus spécifiques liées aux activités agricoles des occupants. Celles-ci ont été maintenues à la Maison du Diable jusqu'à la rénovation de 1840 et sont évoquées par la présence d'un fer à cheval, d'un fer de fourche en fer et d'une clé à foin en bois⁷. La découverte de deux douilles artisanales en alliage cuivreux, sans doute liées à la pratique de la chasse, complète l'esquisse du mode de vie des lieux. L'une d'elles porte encore la marque « T » inscrite en face externe au cul du projectile. Ces objets ne sont pas clairement localisés et ne peuvent donc pas être reliés à une quelconque partie de l'édifice.

En revanche, une plaquette rivetée ainsi qu'une bague en bronze ont été exhumées du puits. La de forme rectangulaire, aux extrémités travaillées en ogives, a vraisemblablement servi d'ornementation à un manche en bois, peut-être à un canif. Cette dernière porte une inscription sur trois lignes : « *P. Blanchoud au Levron Valais Suisse* ». Une seconde marque, observée en bordure du rivet de fixation gauche, est très effacée. Nous pouvons toutefois y lire les initiales « LK » inscrites dans un cercle formé de lettres partiellement effacée « *A..ELAGE.* » peut-être une compagnie de diligence.

La bague se caractérise par un jonc ouvert et plat. Des motifs incisés apparaissent de part et d'autre du chaton ogival orné d'une pierre rouge de taille hexagonale, sans doute de la pâte de verre (fig. 22).



Fig. 22 : Bague à chaton ogival à jonc ouvert.

Une étude plus poussée de ces deux éléments pourrait apporter des indications intéressantes à propos de la période de fonctionnement du puits. Elle ne sera toutefois pas réalisée dans le cadre de ce rapport étant donné que son objet principal reste l'activité potière et que l'ordre stratigraphique des prélèvements à l'intérieur du puits ne semble pas avoir été documenté.

4 Présentation du corpus des terres-cuites

Après lavage, nous constatons que les formes céramiques ont été montées au tour mécanique et ont subi une cuisson oxydante avec ré-oxydation complète en fin de cuisson. Elles se répartissent de la manière suivante (tab. 2) :

⁷ Dubuis 1974, p. 152.

Matière	Catégorie	Type	Sous- Type	Nbre frag	% frag	Nbre ind.	% ind	
Terres-cuites	Architecture	Architecture	Brique	6	1.3	5	1.7	
			Tuile	6	1.3	6	2	
			Tegulae	2	0.4	2	0.7	
			Indét.	1	0.2	1	0.3	
			Sous-total	15	3.2	14	4.7	
		Éléments de poêle	Catelle de poêle	81	16.9	43	14.1	
			Conduits de cheminée	22	4.6	8	2.6	
			Planelle	11	2.3	11	3.6	
			Tuyau	2	0.4	2	0.7	
			Sous-total	116	24.2	64	21	
		Sous-total	131	27.4	78	25.7		
		Activité potière	Râtes	Déchets	24	5	9	2.9
				Catelle de poêle	5	1	4	1.3
	Planelle			11	2.3	6	2	
	Tuyau			2	0.4	2	0.7	
	Ecuelle			2	0.4	2	0.7	
	Jatte			7	1.4	1	0.3	
	Assiette			1	0.2	1	0.3	
	Lampe à huile			3	0.6	3	1	
	Pichet			3	0.6	1	0.3	
	Pot			7	1.4	4	1.3	
	Tasse			2	0.4	2	0.7	
	Pot à plante			6	1.3	5	1.7	
	Couvercle			3	0.6	3	1	
	Récipient à épices			2	0.4	1	0.3	
	Pernette			8	1.7	8	2.6	
	Forme fermée			2	0.4	2	0.7	
	Indét.			12	2.5	11	3.6	
	Tuile			1	0.2	1	0.3	
	Sous-total		101	20.8	66	21.7		
	Cér.		Gazette	1	0.2	1	0.3	
			Pernette	44	9.2	39	12.8	
			Sous-total	45	9.4	40	13.1	
	Sous-total		146	30.2	106	34.8		
	Céramique d'usage		Fatenc e fine	Pot à plante	26	5.4	1	0.3
				Indét.	1	0.2	1	0.3
				Sous-total	27	5.6	2	0.6
			Grès	Bouteille	1	0.2	1	0.3
		Jatte		1	0.2	1	0.3	
		Sous-total	2	0.4	2	0.6		
		sous glaç	Indét.	1	0.2	1	0.3	
			Sous-total	1	0.2	1	0.3	
		Poterie	Assiette	8	1.7	6	2	
			Bols	6	1.3	5	1.7	
			Chandelier	2	0.4	1	0.3	
			Couvercles	12	2.5	7	2.3	
			Cruche	1	0.2	1	0.3	
Ecuelle			11	2.3	9	2.9		
Forme fermée			16	3.3	8	2.6		
Forme ouverte			15	3.1	14	4.6		
Indét.			27	5.7	22	7.2		
Jatte			47	9.9	26	8.6		
Lampe à huile			1	0.2	1	0.3		
Marmite tripode			1	0.2	1	0.3		
Pot			19	4	9	2.9		
Pot à plante			3	0.6	3	1		
Tasse			4	0.8	2	0.7		
Sous-total	173		36.2	116	38			
Sous-total	203	42.4	121	39.5				
Total	480	100	305	100				

Tab. 2 : Tableau de répartition des terres cuites.

Les céramiques d'usage sont majoritaires (42.4 % des fragments) avec une large prédominance de la poterie (36.2 %) et les vestiges liés à l'activité potière sont bien présents (30.2%). Relevons encore que de nombreux éléments de poêles sont attestés.

Afin de pouvoir donner une première estimation succincte du nombre d'individus (NMI) mis au jour et permettre une meilleure lecture des formes, nous avons procédé à un collage sommaire, par sachet de prélèvement. Si un travail plus approfondi devait être entrepris, les collages seraient à reprendre, mais cette fois de façon systématique et à l'échelle de l'ensemble des prélèvements. Ceci réduira sans doute le nombre d'individus, mais *a priori* pas de manière significative. Par ailleurs, les terres cuites architecturales ont volontairement été exclues de ce décompte étant donné que les catelles et autres planelles de poêles n'ont pas pu être individualisées, mais ont été comptabilisées par fragment⁸.

Sur les 480 fragments de terre cuite, 325 sont des produits céramiques ou résultent de l'activité potière. L'ensemble des fragments a pu être attribué à 305 individus ce qui signifie que malgré une fragmentation importante, les objets n'ont que peu été déplacés. Ceci est confirmé par l'observation des tranches des tessons dont les cassures ne sont pas roulées. Les profils complets sont rares, fait sans doute imputable à une exploration incomplète de la zone d'épandage, espaces non touchés par les travaux de 1973. Enfin, contrairement à ce que nous avons observé précédemment pour l'ensemble de Sion, Saint-Théodule, aucun récipient ne porte de trace de réparation (agrafes en métal et perforation au foret), fait qui reste cohérent avec un site de production⁹.

Le classement des céramiques en fonction des types de pâtes laisse apparaître une présence quasi exclusive de la poterie avec 85,2 % des fragments et 95.8 % des individus de céramique d'usage, déchets de production exclus. Cette observation est conforme à ce que nous connaissons de la répartition des types céramiques dans nos régions jusqu'au milieu du 19^e siècle, à savoir une occurrence sporadique des grès (2 individus) et des faiences fines blanches (2 individus), ainsi qu'une présence exceptionnelle des porcelaines en dehors des centres urbains¹⁰. A titre de comparaison, aucun grès ne figure au sein du corpus de Saint-Théodule et seule une porcelaine y a été dénombrée.

5 Un four de potier ?

Afin de répondre à la première question qui nous avait été posée, à savoir définir le fonctionnement de cette structure de combustion, nous avons observé les fragments prélevés lors de la vidange des sédiments de son comblement en 1973. Ceux-ci témoignent, *a priori*, de sa dernière utilisation et portent les numéros de prélèvements 1520 à 1527.

5.1 Les amalgames

Les premiers éléments relevés sont des fragments informes, brûlés, scorifiés, vitrifiés et amalgamés qui résultent des dysfonctionnements du four. De tels accidents se produisent, par exemple, lorsqu'une pile d'objets à cuire, trop instable, s'effondre à l'intérieur de la chambre de cuisson ou laboratoire, mais aussi lorsque la température de chauffe est mal maîtrisée (fig. 23-24).

⁸ Babey 2003, p. 105, fig. 74.

⁹ Evéquois 2015.

¹⁰ Glossaire : Poterie : céramique poreuse, glaçurée au plomb, produite à partir d'argile riche en fer, cuite à une température comprise entre 800 et 900 °C ; Faïence fine blanche : céramique poreuse, glaçurée au plomb, produite à partir d'argile blanche, cuisant blanc, cuite à une température comprise entre 800 et 900 °C ; Grès : céramique non poreuse, glaçurée au sel, produite à partir d'une argile kaolinique cuite à une température avoisinant les 1200°C ; Porcelaine : céramique non poreuse, translucide et sonore, vitrifiée à la cuisson, produite à partir de kaolin cuit à une température d'au moins 1200 °C.



Fig. 23 : Fragments de briques et déchets de productions prélevés dans le four de potier.



Fig. 24 : Accidents de cuisson au cours desquels les supports et les objets produits se sont collés et ont progressivement vitrifié sous l'effet de la chaleur a) couvercle encastré, b) catelle, c) tasse.

5.2 Les céramiques techniques¹¹

Divers supports de cuisson sont utilisés pour stabiliser les récipients et éviter de tels affaissements. Leur existence est connue à travers la littérature dès le 16^e siècle¹². Ils apparaissent en nombre au sein des éléments prélevés dans le four, principalement des réglettes rectangulaires, mais aussi quelques pernettes tripodes et triangulaires (fig. 25-27).

¹¹ Par l'expression « céramiques techniques », nous regroupons l'ensemble des céramiques utilisées comme supports lors de la production, à savoir : les briques composant le four, les supports de cuissons et les cazettes.

¹² Heege 2011, p. 229-233.



Fig. 25 : Exemples de pernette : a) tripodes, b) rectangulaires, c) triangulaires.

L'usage d'un type de pernette plutôt qu'un autre est lié au genre d'objet à stabiliser, leur étude spécifique apporterait probablement de riches indications quant aux productions de l'atelier sédunois¹³. L'observation des formes mises au jour a montré que les supports rectangulaires avaient une extrémité en biseau, qu'elles étaient rainurées, tantôt sur une face, tantôt sur deux faces et que les rainures avaient un profil en V ou en U. Les pernettes triangulaires présentent toujours le même faciès, tandis que les pernettes tripodes sont soit planes, soit pourvues de petites griffes de pose, tantôt pleines, tantôt vides et les bras peuvent être chanfreinés ou non (fig. 27).



Fig. 26 : Exemple d'utilisation de deux pernettes rectangulaires pour stabiliser une planelle de poêle. L'ensemble est séparé à l'aide de sable.

¹³ Lehmann 1992, p. 164-167.



Fig. 27 : Exemples de pernettes tripodes : a) vide avec griffes de pose ; b) pleine avec griffes de pose ; c) pleine à bras chanfreinés et face inférieure plane.

La question de l'éventuelle évolution morphologique de ces céramiques techniques à travers les âges est pertinente et serait susceptible d'apporter des indices chronologiques quant à la période de fonctionnement de la structure. A l'heure actuelle, nos brèves recherches nous ont fourni de très bons parallèles dans l'atelier de Steffisburg, Grosses Höchhus dans le canton de Berne, en fonction durant la première moitié du 19^e siècle¹⁴. Ajoutons encore que la découverte de plusieurs amalgames scorifiés et vitrifiés ne contenant que des pernettes semble indiquer que ces supports de cuisson étaient fabriqués *in situ*.

Enfin, le travail de la céramique glaçurée nécessite également de protéger les pièces à cuire de tout contact avec les fumées et autres cendres qui pourraient altérer la couverture vernissée en provoquant une coloration involontaire et inégale de l'émail de couverture. Pour ce faire, les potiers utilisent des récipients réfractaires, appelés *cazette* ou *gazette*, dans lesquels sont placées les pièces destinées à la cuisson de grand feu. Ces pièces sont *a priori* réservées à la cuisson des faïences et des porcelaines. A la Maison du Diable, au moins un fragment, retrouvé dans le puits, peut être rattaché à un tel récipient. Très endommagé, celui-ci se caractérise par une forme vraisemblablement cylindrique, plusieurs larges ouvertures destinées à l'insertion des pernettes ainsi que de légers encroûtements

¹⁴ Baeriswyl 2008, p. 72-75.

vitreux sur sa face interne (fig. 28-30). L'emploi de tels récipients n'est plus nécessaire dès l'apparition du four à moufle utilisé dès le milieu du 18^e siècle pour les faïences et porcelaines strasbourgeoises¹⁵. Cette découverte pourrait soit être en lien avec une production spécifique non identifiée, soit indiquer que les productions de l'atelier sédunois ne se sont pas limitées à la simple poterie, mais qu'elles ont également englobé des faïences¹⁶. Ces dernières se distinguent par la qualité de leur pâte ou par leur couverte stannifère. Or, à l'exception des faïences fines blanches et des faïences à glaçure stannifère, elles ne peuvent être distinguées de la poterie que par le biais d'une analyse minéralogique des pâtes. Leur présence n'est donc pour l'heure actuelle pas attestée parmi les productions sédunoises.



Fig. 28 : Fragment de gazette. A relever les quatre ouvertures pour l'insertion des pernettes.

A titre de comparaison et pour mieux illustrer ce propos, voici trois exemples de gazettes utilisées aux alentours de la seconde moitié du 18^e siècle en Angleterre et au 19^e siècle à Rouen (fig. 29-30). Si, dans les deux cas les pièces sont cylindriques, nous constatons que la forme, le nombre et la taille des ouvertures diffèrent en fonction du ou des récipients à cuire. Ceux-ci peuvent en effet être destinés à contenir une ou plusieurs pièces identiques à l'instar du spécimen de Rouen. C'est vraisemblablement à un tel usage qu'étaient destinées les pernettes triangulaires découvertes *in situ*. Autre particularité, les gazettes anglaises ont été glaçurées au sel préalablement à leur emploi¹⁷. Cette pratique se justifie dans le cas de la fabrication de la porcelaine, céramique de prix dont la valeur pécuniaire nécessite la mise en œuvre de tous les moyens pour éviter au maximum les déchets de production.

¹⁵ Four à moufle : type de four qui apparaît dans le courant du 18^e siècle et dans lequel les céramiques n'entrent pas en contact directe avec la flamme et les cendres durant la cuisson et communication U. Babey.

¹⁶ La production de porcelaine est à exclure puisqu'aucun des vestiges mis au jour n'y fait référence et que la Suisse ne dispose pas des ressources d'argiles spécifiques à ce type de production.

¹⁷ <https://www.wedgwoodmuseum.org.uk/collections/collections-online/object/two-saggars-small-and-large> (10.05.2016).



Fig. 29 : Exemples de gazettes utilisées par le porcelainier anglais Wedgwood avant 1760 © Wedgwood Museum.



Fig. 2 : Exemple de cazette utilisée pour la poterie au 19^e siècle exposée au musée de la céramique de Rouen.¹⁸

Par conséquent, au vu de l'ensemble de ces éléments, nous pouvons confirmer l'hypothèse de la présence d'un four de potier au rez-de-chaussée du pavillon sud de La Maison du Diable.

5.3 Les ratés de fabrication

Hormis ces céramiques techniques, les déchets relatifs à un atelier de production comprennent aussi un large panel d'objets rejetés en cours de fabrication en raison de défauts qualitatifs : surcuisson, déformation, mauvais mélange de la pâte, défaut de vitrification de la glaçure, etc. Ils offrent un aperçu succinct des productions issues d'un atelier. Dans le cas présent, nous avons pu identifier une tuile plate à pureau en pointe, des planelles et des catelles de poêle, deux formes de couvercles, mais aussi des tasses, des lampes à huile, des pots à plantes, un petit récipient pour les épices, ainsi que une jatte, des écuelles et une assiette (fig. 31-37 et tab. 3).

¹⁸ <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/96/Cazette2.JPG> (10.05.2016).

Catégorie	Type	Sous- Type	Nbre frag	% frag	Nbre ind.	% ind
Activité potière	Ratés	Déchets	24	23.8	9	13.7
		Catelle de poêle	5	4.9	4	6.1
		Planelle	11	10.9	6	9.1
		Tuyau	2	2	2	3
		Ecuelle	2	2	2	3
		Jatte	7	6.9	1	1.5
		Assiette	1	1	1	1.5
		Lampe à huile	3	3	3	4.5
		Pichet	3	3	1	1.5
		Pot	7	6.9	4	6.1
		Tasse	2	2	2	3
		Pot à plante	6	5.9	5	7.6
		Couvercle	3	3	3	4.5
		Récipient à épices	2	2	1	1.5
		Pernette	8	7.9	8	12.1
		Forme fermée	2	2	2	3
		Indét.	12	11.8	11	16.8
		Tuile	1	1	1	1.5
Total			101	100	66	100

Tab. 3 : Répartition par forme des ratés de fabrication.

Sur les fig. 31, 34 et 35a les objets ont brûlé et se sont déformés sous l'effet de la chaleur. Le fond de lampe à huile de la figure 35e, de même que la panse du récipient 37a, portent des encroûtements d'argile ne permettant pas l'usage de la pièce, tandis que la glaçure des vases des figures 36 et 37b est empreinte de gros défauts. Bulleuse et rugueuse dans le premier cas, elle est craquelée dans le second où elle semble également présenter un manque d'adhérence. Elle ne peut donc plus remplir son rôle d'imperméabilisant sur la surface des céramiques poreuses. En revanche, l'inachèvement de la planelle, rejetée après application de l'engobe de fond en face externe, (fig. 32) et des lampes à huile (fig. 33) n'est pas évidente, peut-être s'agit-il d'un défaut de qualité du mélange argileux ou d'une surcuisson¹⁹.

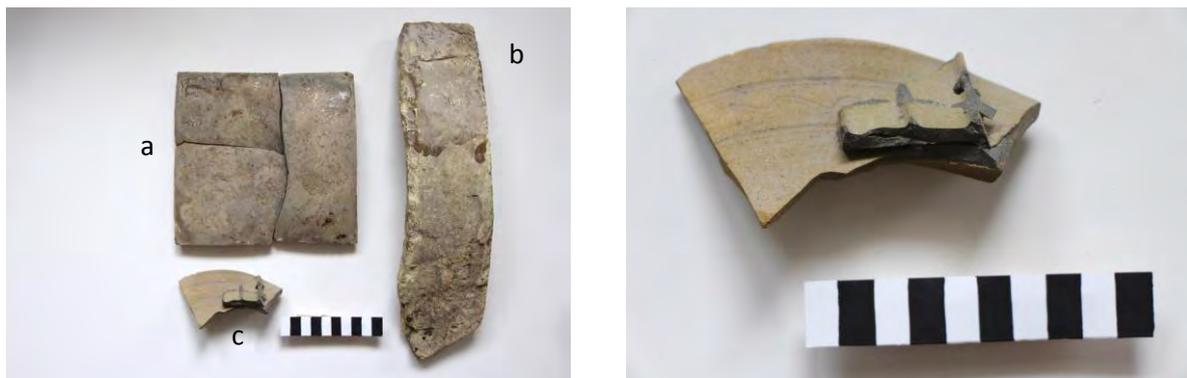


Fig. 31 : Exemples de ratés de cuisson : a) planelle, b) tuile plate à talon et pureau en pointe, c) couvercle encastré (détail de la déformation sur la photo de droite).

¹⁹ A propos de ce fragment de planelle, Ursule Babey évoque l'hypothèse d'un moule. Celle-ci nous paraît peu plausible étant donné que l'empreinte laisse deviner l'existence d'une double inscription. Le chiffre 641 qui se lit de gauche à droite et la marque de fabrique « MAXENC...TS » qui se lit de droite à gauche.



Fig. 32 : Planelle inachevée, non glaçurée. Détail du sceau de fabrication au dos de la pièce, sur lequel on lit ...TS MAXENC...



Fig. 3 : Ensemble de lampes à huile vues de dessus et de profil.



Fig. 4 : Fond de pot à plante déformé et brûlé en cours de cuisson. A relever la perforation centrale réalisée à cru.



Fig. 35 : La majorité des déchets de fabrication apparaissent sous la forme de biscuit : a) pot à plante, b) couvercle, c) écuelles, d) forme indéterminée, e) lampe à huile et f) fond plat indéterminé.



Fig. 5 : Exemples de pièce rejetée en raison d'un important défaut de la glaçure.



Fig. 6 : Ces pièces ont été rejetées en raison a) d'un encroûtement d'argile et b) d'un défaut de la glaçure qui présente un aspect bulleux et craquelé.

Trois points importants restent à relever par rapport aux ratés de production :

- Le premier est d'ordre technique. Tout d'abord, parmi les pièces prélevées dans le comblement du four de potier, les supports de cuisson coexistent avec des récipients en biscuit (cuits à bas feu) et des poteries de grand feu portant des défauts de glaçure. Ceci signifie tout d'abord que la fabrication des pièces est réalisée en deux temps. Après préparation sommaire du décor et séchage, les pièces sont cuites une première fois, au dégourdi, soit entre 800 et 1000 C°. C'est durant cette phase que la planelle et le couvercle de la fig. 31 se sont respectivement fendus et déformés. Or, ce dernier porte déjà le dessin du bandeau ornemental destiné à être agrémenté

d'engobe coloré, mais ni celui-ci, ni la couverte glaçurée n'apparaissent sur la pièce. Le décor d'engobe peint au barolet ainsi que le vernis de couverture ne sont donc appliqués que dans un second temps avant d'être fixés par la cuisson à grand feu, entre 1000 et 1250°C pour les poteries. Ensuite, la coexistence de ces pièces dans le four lors de sa destruction, signifie qu'elles étaient cuites simultanément, conformément à ce qu'indiquent les informations relatives au fonctionnement des fours verticaux qui apparaissent vers la fin du 18^e siècle pour la cuisson des porcelaines, notamment en 1797 à Berlin et 1810 à Sèvres et dans lesquels le laboratoire se subdivise en au moins deux chambres : le four et le globe²⁰. Une telle architecture peut être envisagée pour le four de sédunois, mais ne peut être attestée, le laboratoire n'étant pas conservé. Dans ce cas, le compartiment inférieur, plus chaud, est réservé aux pièces à émailler, tandis que la chambre supérieure est employée pour la cuisson au dégourdi et la mise en température des gazettes. Ce procédé permet d'utiliser de manière rationnelle les variations thermiques à l'intérieur du four et d'effectuer une utilisation optimale du combustible. Ces informations complètent donc l'analyse architecturale du four effectuée en 2016 par J.-C. Moret et A. Antonini pour le bureau TERA et étayent la datation proposée pour la structure étant donné que ce type de four est connu en Suisse dès le début 19^e à Winterthur, Steinberggasse ou encore au milieu du 19^e siècle à Büren an der Aare pour la production des faïences²¹.

- Ensuite le deuxième point est d'ordre à la fois architectural et économique. En effet, dans l'architecture traditionnelle valaisanne dès le Moyen Âge et jusqu'au début du 20^e siècle au moins, les toitures des habitations sont recouvertes soit de bardeaux, soit d'ardoises, plus rarement de tuiles. Bien que la production de tuiles plates fasse son apparition en Suisse au 14^e siècle déjà, elles restent peu usitées pour des raisons avant tout économiques²². Or, étant donné le contexte de découverte du raté de cuisson ci-dessus (fig. 31b), il nous paraît opportun de relever que suite à l'incendie qui ravagea la ville de Sion en 1788, le Conseil décrète, « 2. *Tous les toits, aussi bien maintenant qu'à l'avenir seront couverts peu à peu d'ardoises au lieu de bardeaux.* »²³ La question se pose dès lors, de savoir si l'emploi des tuiles a également été envisagé pour pallier aux risques d'incendie ce qui constituerait un argument de poids en faveur de la production de tuiles à la Maison du Diable, ou s'il s'agit d'une commande spécifique ? Relevons toutefois que la Maison du Diable était recouverte d'ardoises au plus tard dès 1912 comme l'attestent les photos ci-dessus (fig. 20).
- Enfin, plusieurs lampes à huile en terre cuite non glaçurée figurent parmi l'ensemble mis au jour, leur localisation lors de la découverte reste malheureusement imprécise (fig. 33). Elles se caractérisent par une cuisson oxydante, un faible diamètre, environ 7 cm, un bord légèrement aminci et un fond plat. Aucune trace d'utilisation n'a été observée sur les becs verseurs. Les formes les plus communément usitées en Suisse occidentale entre le 13^e et le 17^e siècle correspondent au type L10 mis en évidence par Jonathan Frey pour le contexte bernois et se distinguent par un bord légèrement rentrant²⁴. Ce type devient prédominant au plus tard dès le milieu du 15^e siècle. Toujours cuit dans une atmosphère oxydante, il est systématiquement vernissé, parfois sur un fond d'engobe. En contexte bernois, la production de ces objets cesse au 18^e siècle. En conséquence, les individus de la Maison du Diable,

²⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Four_%C3%A0_bois (le 26.04.2016) ; Boyer 1827, p. 270-276.

²¹ J.-C. Moret et A. Antonini 2016 *supra*, p. 5 et Heege 2007a, p. 61-63 ; Boschetti-Maradi 2006, p. 37-57.

²² Veuve et Grandjean 2010, p. 14-20.

²³ D. Studer In Morand et al. 1988, p. 83-86.

²⁴ Frey 2009, p. 225.

d'une part, doivent être considérés comme des pièces inachevées, d'autre part soulèvent une importante question chronologique. Compte tenu des observations bernoises, ces lampes à huiles doivent-elles être comprises comme la survivance tardive d'un type ancien ou témoignent-elles de l'existence d'un four de potier antérieur à celui en fonction au début du 19^e siècle ? Pour rappel, et comme le souligne à juste titre F.-O. Dubuis, le pavillon sud est construit volontairement à l'écart des corps d'habitation. Il est pourvu d'une cheminée et d'un puits et comporte un étage dont la pièce, peu décorée, est éclairée par quatre fenêtres tandis que son sol est formé d'une simple chape de mortier²⁵. Comme si, dès son implantation, ce pavillon avait eu une vocation artisanale. Durant la période de fonctionnement du four de potier, le premier étage a peut-être été utilisé pour le séchage/stockage du bois ou des productions. Notons encore que les observations archéologiques des vestiges du four ont clairement mis en évidence au moins une réfection de la structure.

6 Les terres-cuites

L'ensemble des terres-cuites est subdivisé en deux grands groupes : les céramiques d'usage produites ou non sur place, et les terres cuites architecturales. Dans le cas présent, ce dernier comprend les tuiles et les éléments de poêles.

6.1 Les céramiques d'usage

En préambule, il est important de préciser que comme les bâtiments nord et ouest de la Maison du Diable ont servi d'habitation et que le pavillon sud était occupé par un four de potier, l'approche de la céramique d'usage reste complexe, dans la mesure où les objets ont été prélevés en position secondaire. Puisque nous ne disposons pas de données précises relatives à l'insertion stratigraphique des différents prélèvements, il est indispensable de tenir compte du fait que le corpus se compose à la fois de récipients produits sur le site et de récipients « importés ». Ainsi hormis par la présence de défauts de fabrication et de séries de récipients identiques, les productions issues du four sont impossibles à identifier. Néanmoins, l'examen de ces céramiques reste nécessaire, dans la mesure où elles sont les mieux à même de fournir une indication chronologique pour le fonctionnement de la structure.

Les récipients mis au jour correspondent pour une large majorité à des formes ouvertes de type jattes ou écuelles. Deux tasses ainsi que plusieurs couvercles emboîtants ou emboîtés ont aussi été identifiés. Les formes fermées sont peu représentées. Les jattes et les écuelles servent autant à la préparation qu'à la présentation des aliments ce qui justifie la présence systématique de glaçures internes. Leurs profils se caractérisent principalement par des lèvres pendantes, quelques fois verticales et un fond plat (fig. 38).



Fig. 38 : Jatte ou écuelle à lèvre pendante. Face interne recouverte d'une glaçure incolore sur engobe de fond brun-rouge rehaussé d'un décor géométrique.

²⁵ Dubuis 1974, p. 142-147 ; Boyer 1827.

Les couvertes bifaciales internes/externes apparaissent plus fréquemment sur les formes à lèvre déversée à l'exemple des tasses ou destinées au service des liquides (les pichets) à la consommation des aliments (les assiettes) ou réservées à la toilette, ces derniers n'ayant pas été mis en évidence à la Maison du Diable (fig. 39-41). D'un point de vue chronologique, en contexte bernois, les tasses font leur apparition au début du 18^e siècle en milieu citadin et se dispersent progressivement dans la population pour devenir courantes en milieu campagnard au 19^e siècle²⁶.



Fig. 7 : Fragment de tasse retrouvé à l'intérieur du four de potier. L'aspect bulleux et granuleux indique qu'il s'agit d'un raté de production.



Fig. 40 : Fragment de tasse orné d'un décor géométrique.

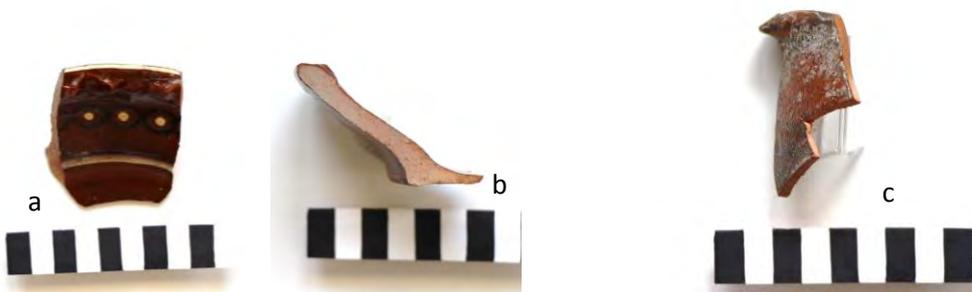


Fig. 8 : a-b) assiette à aile à décor plastique et motif à l'engobe, c) pichet (raté de production).

Alors que les pots de stockage ne portent qu'une couverture interne à l'exemple d'un grand pot ansé (fig. 42). Les formes ansées, globulaires à collerette apparaissent dès le 18^e siècle²⁷. Les récipients réservés à la cuisson sont rarissimes, seul un fragment de récipient tripode,

²⁶ Boschetti-Maradi 2006, p. 87.

²⁷ Boschetti-Maradi 2006, p. 76.

sans doute une marmite, correspondre à cette catégorie (fig. 43). Fortement surcuit, il a été mis au jour dans le comblement du four de potier.



Fig. 9 : Grand pot ansé utilisé pour le stockage des denrées.



Fig. 43 : Pied de récipient tripode en céramique grise.

L'ornementation florale ou géométrique est le plus souvent réalisée à l'engobe blanc, noir ou rouge appliqué au barolet préalablement à la pose du vernis de couverture (fig. 44).

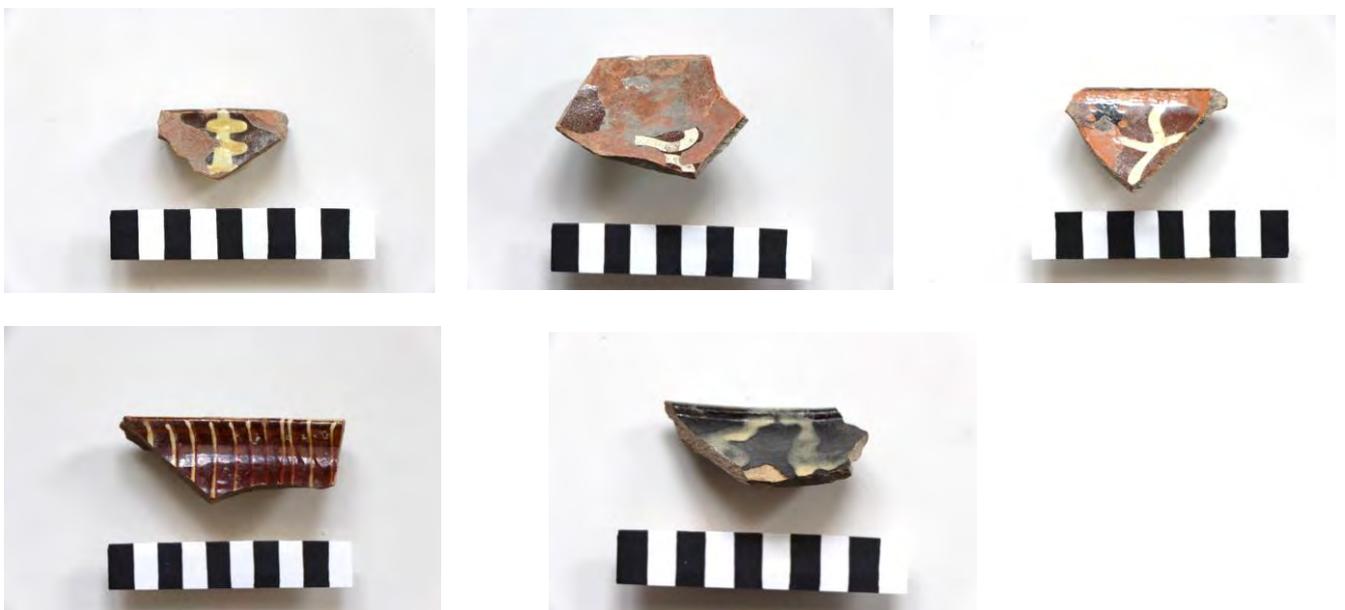


Fig. 10 : Exemples de décors d'engobe appliqués au barolet sous la couverte glaçurée.

Ces motifs sont parfois retravaillés sous forme de marbrures occasionnellement agrémentées de glaçure transparente verte (fig. 45a et b). Parallèlement les décors mouchetés réalisés par projections de particules ferro-manganiques font leur apparition, à l'instar du pot de la figure 45c et d. En revanche, aucun décor retravaillé au sgraffito n'a été

relevé, ce qui correspond aux observations déjà effectuées en contexte bernois pour la période s'écoulant entre la fin du 18^e siècle et le début du 19^e siècle²⁸.

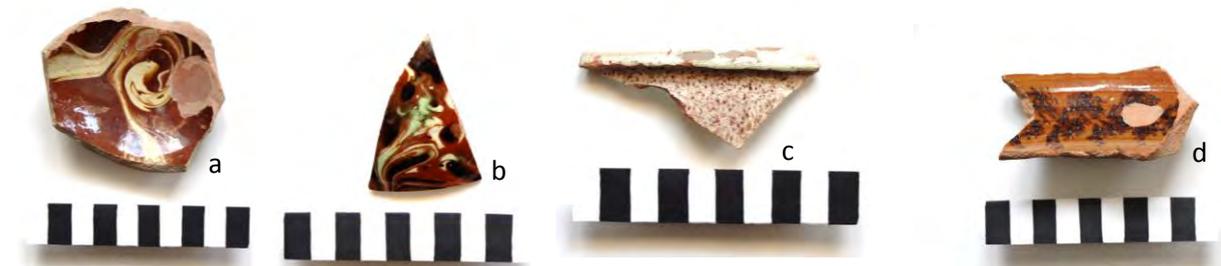


Fig. 11 : a) décor d'engobe retravaillé sous forme de marbrures, b) idem enrichi de glaçure verte, c-d) décor réalisé par projection de particules ferro-manganiques.

Enfin, si les décors plastiques et imprimés sont aussi connus pour les oreilles de préhension des bols, ils apparaissent plus volontiers sur les formes fantaisies que sont les pots à plantes. Un cache-pot moulé a été mis en évidence au sein de ce corpus. Produit dans une faïence fine blanche, très dure, épaisse et très homogène, il se distingue par un vernis de couverture opaque, mat, de couleur gris anthracite et un décor floral imprimé (fig. 46).



Fig. 46 : Cache-pot en faïence fine blanche et couverte glaçurée mate de couleur gris anthracite et décor plastique floral.

Ces caractéristiques esthétiques ne sont pas sans rappeler les productions antiquisantes du célèbre porcelainier anglais Josiah Wedgwood. Après avoir fabriqué des grès noirs peints à l'encaustique appelés « basaltes », ce potier a mis au point la production des porcelaines noires plus connues sous le nom de « jaspé » (fig. 47).

²⁸ Sgraffito : technique de décoration par grattage.



Fig. 47 : Exemples de jaspes produits par le porcelainier anglais Josiah Wedgwood dès la fin du 18^e siècle²⁹.

Dans un premier temps, en 1775, la couleur gris anthracite est obtenue par ajout de pigments dans la masse argileuse. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1777, qu'apparaissent les exemplaires dont seule la surface est teintée³⁰. Le cache-pot découvert à la Maison du Diable est à interpréter comme une imitation des productions anglaises. Bien que n'ayant vraisemblablement pas été fabriqué *in situ*, sa mise au jour dans le comblement du puits, démontre d'une part, l'abandon tardif de la structure au plus tôt durant le début du 19^e siècle, mais vraisemblablement simultanément à la destruction du four de potier, et atteste d'autre part, le mélange entre céramique produite *in situ* et céramique employée par les occupants³¹. A titre indicatif, les imitations des productions de Wedgwood sont attestées dès le début du 19^e siècle, à titre de comparaison, un fragment de vase imitant les « basaltes » a été relevé parmi la céramique d'usage découverte dans la verrerie de Rebeuvelier (Jura) en fonction entre 1800 et 1867³².

Le fragment de panse de bouteille en grès découvert dans le comblement du four de potier est vraisemblablement lié à la consommation d'eau médicinale à titre curatif. Mis en parallèle avec le bord de jatte ou d'écuelle à bec verseur retrouvé en bordure du puits, à l'extérieur du pavillon sud, ces deux fragments témoignent de l'usage de céramique d'importation, voire de sa réutilisation.

A propos du vaisselier en céramique, ajoutons encore que contrairement à ce que nous avons observé dans l'ensemble de Sion, Saint-Théodule, nous n'avons rencontré que peu de récipients appartenant aux services jaune et rouge. Par contre, les récipients de couleur foncée, brun-noir, sont largement représentés, à l'exemple des figures 16, 18, 22 et 25 ci-dessus. Ces productions rappellent les styles Heimberg rouge et Heimberg noir connus pour la période s'écoulant entre la fin du 18^e siècle et la première moitié du 19^e siècle. Les individus de la Maison du Diable sont ornées de motifs de couleurs rouge, vert et blanc dessinés au barolet sur fond brun-noir. Aucun décor bleu, qui apparaît entre 1840 et 1870,

²⁹ <https://anticstore.com> (le 17.05.16)

³⁰ <https://www.wedgwoodmuseum.org.uk/collections-online/object/black-basalt> ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Wedgwood_\(entreprise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wedgwood_(entreprise)).

³¹ F.-O. Dubuis situe le comblement du puits avant 1940, mais après 1899. En effet, cette structure est reportée sur les relevés réalisés par l'architecte Joseph de Kalbermatten en 1899. Ceci signifie, à notre avis, que la structure était encore visible, mais était-elle pour autant encore utilisée ? Aucun des fragments de mobilier recueilli à l'intérieur du puits n'atteste son fonctionnement tardif.

³² E. Evéquoz, U. Babey et al. 2013, p. 142.

n'a été observé³³. Enfin relevons encore la présence d'un pied de chandelier à glaçure manganèse, dont l'occurrence reste en adéquation avec les indices chronologiques apportés par le vaisselier³⁴.

6.2 Les terres-cuites architecturales

Les terres-cuites architecturales représentent 30,5 % de l'ensemble des terres cuites mises au jour durant les fouilles de 1973 (tab. 2)

Hormis quelques fragments de briques et de tuiles, de nombreux éléments de poêles et de cheminées ont été identifiés. Si la production de briques n'est pas attestée *in situ*, elle est en revanche démontrée pour les tuiles ainsi que pour les planelles et autres catelles de poêles (fig. 31a et b).

Les rares exemples de tuiles découverts à la Maison du Diable ont été fabriqués « à la française » puisque seules les faces extérieures ont été lissées (fig. 31b et fig. 49).

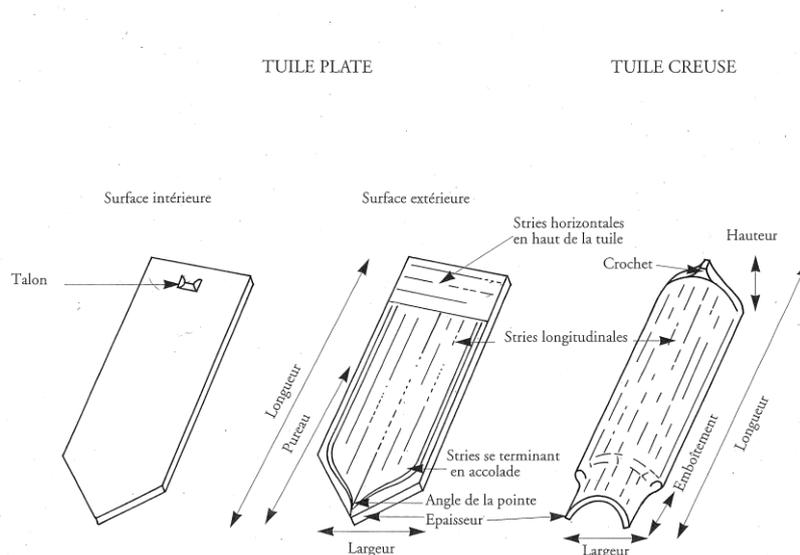


Fig. 2. Schéma explicatif des termes techniques décrivant les différentes parties des tuiles plates et creuses.

Fig. 48 : Description technique des tuiles³⁵.

Le raté déformé à la cuisson évoqué précédemment (fig. 31b) appartient au type des tuiles plates à pureau en pointe, forme qui apparaît au plus tard au 17^e siècle (fig. 48). Le talon de fixation n'est malheureusement pas conservé. Nous avons interprété le fragment de tuile creuse comme une tuile faîtière, par défaut. Sa face intérieure est fortement marquée par l'empreinte du bois sur lequel la pièce a pris sa forme incurvée (fig. 49).

³³ Heege 2007b, p. 84-90.

³⁴ Frey 2009, p. 228-230.

³⁵ Grote 1996, p. 9.



Fig. 49 : Fragment de tuile faïtière avec détail de l’empreinte du mandrin de bois imprimée sur la face inférieure.

Elles ne portent ni inscription, ni décor, ni trace accidentelle telle qu’empreinte de pattes animales ou de pieds humains et ne sont pas vernissées. L’absence de décor pourrait apporter un indice en faveur de leur séchage sur des rayonnages placés dans un hangar aéré comme cela semble être le cas à partir du 17^e siècle³⁶. Etant donné la place nécessaire au séchage de ces produits, la question se pose de savoir où l’atelier séduois les entreposait préalablement à leur cuisson. Par conséquent, faut-il envisager un fonctionnement du premier étage du pavillon sud en lien avec l’atelier de potier ? Aucun indice ne permet ni d’affirmer, ni d’infirmier sans équivoque cette hypothèse.

Derniers points concernant la problématique des tuiles, relevons que les formes plates peuvent aussi être utilisées pour protéger les parois exposées à l’humidité. Elles sont alors posées verticalement. Ce genre d’utilisation nous paraît *a priori* devoir être écarté car, à notre connaissance, il ne fait pas partie de la tradition architecturale valaisanne. Pour terminer nous ajouterons que, à l’heure actuelle, la seule autre tuilerie en fonction dès la fin du 18^e siècle en Valais est localisée à Saint-Maurice et qu’elle n’est connue que par quelques mentions d’archives³⁷.

Le second groupe de terres cuites architecturales rassemble les éléments liés à l’usage des cheminées et autres poêles à catelles. Plusieurs segments ouverts, de section quadrangulaire, se distinguent par la présence d’une glaçure transparente verte sur cru posée uniquement sur la face interne. Des encroûtements de suie observés à l’intérieur du conduit témoignent de leur utilisation dans le cadre du fonctionnement d’une structure de combustion. La seconde partie du conduit semble avoir été constituée par une simple plaque d’argile, elle aussi enduite de glaçure transparente verte posée sur cru. L’exemplaire ci-dessous se distingue par une extrémité arrondie, sa découverte dans la cheminée de la « salle des chevaliers » en détermine l’usage (fig. 50).



³⁶ Grote 1996, p. 76.

³⁷ Françoise Vannotti, communication orale.

Fig. 50 : Segment de conduit de cheminée en terre cuite. Longueur 24 cm, largeur 15 cm.

Par défaut également, mais aussi en raison de la présence de nombreuses catelles et planelles de poêles, nous avons interprété deux tronçons de tuyaux en terre cuite comme des conduits de poêle. Ils sont formés à partir d'une plaque d'argile étendue sur un tissu et grossièrement repliée sur elle-même (fig. 51). De section ovale, ils sont encroûtés de résidus de glaçure et leur ouverture est rectiligne et plane. Le plus grand fragment est préservé sur une longueur maximale de 24,5 cm. Ils ne portent aucune trace de suie sur leur face interne, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas été utilisés³⁸.



Fig. 12 : Fragment de tuyau en terre cuite. A droite, gros plan de la face interne avec négatif du tissu sur lequel a été travaillé la plaque d'argile et gros plan sur la fermeture du tuyau.

Les parallèles rencontrés à travers la littérature consultée sont toujours de section circulaire et ne portent pas de couverture glaçurée à l'exemple des spécimens observés en Suisse allemande, en Allemagne et en Tchéquie (fig. 52). Ils font partie des éléments de construction du fourneau et ont généralement une longueur de 30 à 60 cm. Les diamètres sont beaucoup plus variables et les extrémités peuvent être travaillées ou non. Ils apparaissent dès le 13^e siècle au sud-est de l'Allemagne et en Tchéquie et sont observés dans les fourneaux des 15^e-16^e siècles dans le Baden-Württemberg, ainsi qu'au nord-est de la Suisse, à Winterthur³⁹. Leur rôle et leur positionnement ne sont pas encore clairement définis⁴⁰.



Abb. 229 1-3 Einbeck NI, Tiedexer Tor (Töpferer Hans Cordes) und Altdorfer Tor (Stadtgrabenfüllung), Rauchrohre, teilweise mit aussen anhaftendem Ofenlehm. 4 Rodewisch SN, Burggraben, Rauchrohr, innen verrußt. M.1-5.

Fig. 52 : Exemples de conduits de poêle⁴¹.

³⁸ Roth Heege 2012, p. 135.

³⁹ Roth Heege 2012, p. 311.

⁴⁰ Roth Heege 2012, p. 135.

⁴¹ Roth Heege 2012, p. 135.

Les fourneaux eux-mêmes sont attestés par divers fragments de catelles monochromes tantôt vertes, tantôt blanches, brunâtres ou brun manganèse. Pour ce dernier cas, plusieurs fragments portent un décor peint à l'engobe blanc, parfois enrichi de glaçure verte. Un seul exemplaire complet a été observé, il mesure 23 cm de côté. Dans le cadre de ce rapport, la position exacte des fragments n'a pas été déterminée, cependant l'ornementation semble plutôt située sur la frise ou le couvre-joint du fourneau (fig. 53).

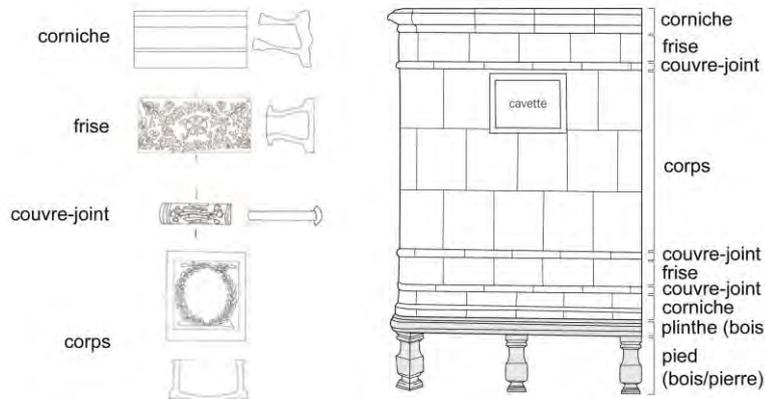


Fig. 13 : Position des principales formes de catelles présentes à Porrentruy, Grand'Fin (JU) dans leur contexte architectural⁴².

Les corps d'encrage sont le plus souvent sub-rectangulaires et de longueur moyenne. Quelques spécimens circulaires ont néanmoins été répertoriés. Toutes les catelles sont quadrangulaires et ont des bords droits, plats. Aucune catelle de surface incurvée n'a été repérée. Parallèlement plusieurs planelles « *Kachelblätter*, *Abdeckplatte* mais aussi *Ofenfliese* » utilisées, à partir du 16^e siècle dans le sud-est de la Suisse, pour le pavage du sol au-dessous du fourneau et pour le revêtement du cachet des poêles sont à relever (fig. 54)⁴³.

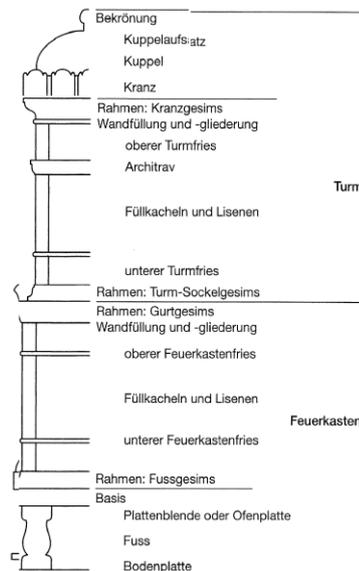


Fig. 54: Gauche : exemple d'utilisation des planelles de poêle ; droite : schéma descriptif des parties d'un poêle à catelles⁴⁴.

⁴² Babey 2003, p. 96, fig. 64.

⁴³ Babey 2003, p. 105, fig. 74; Roth Heege 2012, p. 129.

⁴⁴ Roth Heege 2012, p. 133 et 200.

Elles appartiennent à la même gamme chromatique que les catelles de poêle, mais se distinguent par un revers plat marqué par des stries d'accroche (*supra* fig. 32). Le seul spécimen complet mesure 18 cm de côté pour une épaisseur de 1.2 cm. Enfin, si aucune marque de fabrique ne figure sur les poteries, deux sont partiellement lisibles sur les éléments de poêles. Un fragment de couvre-joint, retrouvé sous le dallage du passage voûté, porte la signature « Johann von ... » la première lettre du nom de famille n'est malheureusement pas entièrement conservée, tandis que le dos d'une planelle extraite du puits est estampillé par un sceau circulaire dans lequel nous pouvons lire « Maxenc... ..TS », ainsi que le numéro 641 (fig. 32). A ce propos, F.-O. Dubuis avait relevé l'activité, à Sion, d'un potier dénommé Johann Lorenz né à Marbach en 1802⁴⁵. La production de cette catelle doit-elle lui être imputée ? La réponse à cette question nécessiterait des recherches plus approfondies qui dépassent le cadre de ce rapport.

En dernier lieu l'importance numérique des catelles de poêle interroge sur l'existence de tels fourneaux dans la Maison du Diable, le cas échéant, ils n'ont, à notre connaissance, jamais été mentionnés. En outre, la tradition valaisanne privilégie l'usage dans un premier temps de la cheminée française puis, dans un deuxième temps, du poêle en pierre ollaire⁴⁶. La question se pose dès lors de savoir s'il s'agit d'un produit standard ou, au contraire, d'une production ponctuelle répondant à des commandes spécifiques liées, par exemple, à des réparations ?

7 Datation

D'un point de vue chronologique, les quelques sources archivistiques connues apportent un terminus post quem pour la construction du four, début du 17^e siècle, et un terminus ante quem pour l'enfouissement des céramiques, avant 1840.

7.1 Les productions

a) Vaisselle : L'éventail des formes céramiques produites sur place peut être partiellement restitué par l'observation des ratés de fabrication. Nous avons ainsi pu identifier des récipients bas et ouverts de type jatte ou écuelle, des couvercles emboîtés, un récipient à épices, un pichet, des tasses, ainsi que des pots à plante et des lampes à huile. D'un point de vue formel, selon les observations effectuées en contexte bernois, les jattes et écuelles à lèvre pendante sont fréquentes dès le 17^e siècle, mais les lèvres pendantes arrondies vers l'extérieur sont propres à la fin du 18^e-début du 19^e siècle. C'est également à partir de la seconde moitié du 18^e siècle qu'émergent les couvercles emboîtés à collerette et que l'usage des tasses se répand dans les milieux campagnards jusqu'à devenir courantes au 19^e siècle. De même les récipients à épices, les formes liées au service des liquides et les pots à plante sont mieux représentés à partir des 18-19^e siècles. Seules les lampes à huiles surprennent parmi cet ensemble puisque leur usage tombe en désuétude à partir du 18^e siècle. Au niveau des décors, les fragments d'écuelle à lèvre pendante et d'assiette à aile sont ornés de motifs d'engobe blanc et vert appliqué au barolet sur fond brun foncé qui évoquent les productions de style Heimberg brun/noir de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle. Par ailleurs, le récipient à épice porte une couverte manganèse, couleur que l'on rencontre de plus en plus fréquemment dès le milieu 18^e et considérée comme marqueur chronologique pour la céramique de la première moitié du 19^e siècle.

b) Terres cuites architecturales : Les éléments architecturaux produits sur place sont les tuiles plates à pureau en pointe, les planelles et les catelles de poêle. Les tuiles plates sont utilisées en architecture au plus tard dès le 17^e siècle, mais restent peu fréquentes en Valais où l'ardoise et les bardeaux leur sont préférés. L'exemplaire de la Maison du Diable a été

⁴⁵ Dubuis 1974, p. 147.

⁴⁶ Elsig 1999.

façonné manuellement ce qui permet de situer sa production avant le milieu du 19^e siècle. Les planelles de poêles utilisées tour à tour pour le recouvrement du poêle lui-même ou du siège qui lui est accolé et de la portion de sol située sous le fourneau, sont connues depuis le début du 16^e siècle et restent en usage jusqu'au 20^e siècle. Le seul spécimen complet prélevé dans le four de potier permet de restituer un module de 18 cm de côté pour une épaisseur de 1,2 cm, mais à l'heure actuelle, à notre connaissance, aucune étude, sur le plan local, ne permet d'utiliser ce biais pour en préciser la datation. De même, les ratés de catelles de poêle ne peuvent être pris comme indicateurs chronologiques étant donné qu'aucun individu n'est préservé dans sa totalité et que les quelques fragments observés ne portent pas encore de décor. En dernier lieu, ces éléments architecturaux semblent plutôt avoir été produits pour répondre à des commandes spécifiques liées à la réparation de structures préexistantes. Par conséquent, d'un point de vue typologique, elles ne peuvent pas apporter d'indice concluant pour la datation de la période de fonctionnement du four de potier.

7.2 La vaisselle d'usage

L'observation des céramiques d'usage, d'un point de vue technique, laisse apparaître uniquement des récipients montés de manière mécanique et exclusivement cuits de façon homogène en atmosphère oxydante, à l'exception de deux fragments de grès. Les formes répertoriées sont principalement des récipients ouverts à fond plat, *a priori* des formes basses, généralement utilisées pour la préparation, la présentation et la consommation des aliments. Cette attribution fonctionnelle est corroborée par l'absence de trace de feu ou de caramel consécutifs à un usage culinaire. Les lèvres des récipients de présentation/préparation sont principalement pendantes, plus rarement en bandeau ou verticales. Les tasses se distinguent par une lèvre éversée. La glaçure plombifère est appliquée par trempage, le plus souvent sur une seule face et les décors, avant tout géométriques, sont essentiellement réalisés à l'aide d'engobe appliqué au barolet. Ces observations permettent d'emblée d'exclure la présence de céramique antérieure au 17^e siècle parmi la vaisselle d'usage exhumée. Hormis les deux fragments de grès ainsi que le cache-pot et une forme indéterminée en faïence fine blanche, seule la poterie est représentée. Nous n'avons pas observé de porcelaine, ni de vase lié à la toilette, pas plus que de théière, cafetière, sucrier et autres formes fantaisies qui se répandent à partir du milieu du 19^e siècle période à laquelle on assiste également à la généralisation des glaçures bifaciales. Les motifs d'engobe appliqué au barolet côtoient les ornements mouchetés effectués par projections ainsi que les productions de style Heimberg rouge/noir en vogue entre la fin du 18^e siècle et le premier tiers du 19^e siècle, alors que le décor au sgraffito, qui tend à disparaître au 19^e siècle en contexte bernois, ne figure pas au sein du corpus étudié. L'absence de récipient de style Heimberg à décor bleu, qui émerge entre 1840 et 1870 apporte également un indice pour une attribution chronologique de la vaisselle d'usage avant la fin de la première moitié du 19^e siècle. Cette fourchette chronologique reste cohérente avec la découverte d'un cache-pot en faïence fine imitant les « jaspes » produits par Joshua Wedgwood à partir de 1777 et avec la présence d'un fragment de bouteille en grès, pièce qui renvoie à la consommation des eaux curatives en vogue au début du 19^e siècle déjà⁴⁷.

8 Synthèse et développement

Au terme de ce rapport, nous constatons que l'hypothèse du fonctionnement de la structure de combustion implantée au rez-de-chaussée du pavillon sud de la Maison du Diable comme four de potier est confirmée. En effet, la découverte, dans son comblement, de ratés de cuisson représentatifs de chacune des étapes de l'activité potière d'une part, et d'autre part, la présence de nombreuses céramiques techniques (pernettes et autres gazettes) attestent

⁴⁷<https://www.wedgwoodmuseum.org.uk/collections-online/object/black-basalt> ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Wedgwood_\(entreprise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wedgwood_(entreprise)).

une telle utilisation. Les différentes productions mises en évidence se rattachent autant à la céramique d'usage, comme la vaisselle de table (tasses, pichets, récipients à épices, couvercles, jattes et autres écuelles), à la céramique d'agrément (pots à plante), aux luminaires (lampes à huiles), ainsi qu'à la terre cuite architecturale (tuiles et éléments de poêles).

D'un point de vue chronologique, la datation de l'ensemble de la Maison du Diable reste difficile à préciser. A ce titre, il est important de reconnaître que le Valais manque de points de comparaison. En effet, pour la fin du Moyen Âge et l'Époque moderne, les seuls ensembles étudiés et datés à l'heure actuelle proviennent de Pfyngut (16^e-18^e siècle)⁴⁸, de Collonges Arbignon (fin du 18^e siècle)⁴⁹ et de St-Théodule (fin 18^e jusqu'avant 1870)⁵⁰ et concernent uniquement des lieux de consommation. En outre, les bâtiments ont été occupés depuis le 16^e siècle et le mobilier qui compose ce corpus a été prélevé en position secondaire dans des remblais (cour, jardin, four et puits). Il comprend à la fois de la céramique produite *in situ* et de la vaisselle utilisée par les occupants. Enfin, les déchets de production, inachevés et déformés, ne sont pas de bons indicateurs. Par conséquent, les premières sources à exploiter pour la datation de l'ensemble sont les données archivistiques. Elles nous apprennent, tout d'abord, que le pavillon sud a été construit au début du 17^e siècle, ensuite qu'en 1840, de grosses rénovations ont été entreprises, notamment l'installation d'un nouveau sol dallé et le comblement du four de potier⁵¹. Nous obtenons ainsi un *terminus post quem* pour l'installation du four de potier et un *terminus ante quem* pour la durée de fonctionnement du four et l'enfouissement des céramiques. L'examen des fragments retrouvés dans le four de potier, pour autant qu'ils reflètent la dernière utilisation de la structure, a mis en évidence la coexistence de fragments de biscuits et de récipients glaçurés ratés. Ceci implique que la cuisson au dégourdi et la cuisson de grand feu avaient lieu simultanément, peut-être dans une chambre de cuisson compartimentée en deux espaces, à l'exemple des structures observées à l'extrême fin du 18^e siècle à Berlin et dès 1810 à Sèvres, ainsi qu'à Büren an der Aare (BE) au milieu du 19^e siècle. Parallèlement des supports de cuisson identiques ont été découverts à Steffisburg, Grosses Höchhus dans un contexte du 19^e siècle. Enfin, au moins deux états d'utilisation du four semblent apparaître. Serions-nous donc en présence d'une reconstruction tardive d'une structure préexistante, englobant les améliorations technologiques du tournant du siècle ? La découverte de lampes à huile inachevées pourrait apporter un indice en faveur de cette hypothèse, mais celui-ci reste, à nos yeux, trop ténu pour que nous puissions être affirmatif. Ces objets tombant en désuétude à partir du 18^e siècle, leur découverte pourrait signifier que le four de potier a été implanté bien avant la fin du 18^e siècle, peut être au 17^e siècle déjà ou faire référence à la persistance de l'utilisation d'une forme archaïsante.

Concernant l'observation des céramiques, la large prépondérance des poteries parmi lesquelles de nombreux récipients se rapprochant du style Heimberg rouge/noir, y compris dans les productions, et la présence de décors mouchetés réalisés par projection constituent de sérieux indices pour l'attribution de cette céramique à la période comprise entre la fin du 18^e siècle et le premier tiers du 19^e siècle. Cette fourchette chronologique reste cohérente non seulement avec la découverte d'un cache-pot en faïence fine imitant les « jaspes » produits par Joshua Wedgwood et avec la présence d'un fragment de bouteille en grès, mais aussi avec l'absence des vases de style Heimberg à décor bleu, produits entre 1840 et 1870, des porcelaines et des vases de toilette qui, en Valais, apparaissent vers le milieu du 19^e siècle.

⁴⁸ Haldimann 2011.

⁴⁹ Carazzetti 1981 (mobilier actuellement non localisé).

⁵⁰ Evéquois 2015.

⁵¹ Dubuis 1974, p. 149.

En conclusion, les quelques aspects évoqués dans ce rapport à propos du corpus des terres cuites de la Maison du Diable démontrent l'existence d'une activité potière à Sion vers le début du 19^e siècle, activité dont, jusqu'à aujourd'hui, nous ne connaissions l'existence que par quelques rares documents d'archives. Cette découverte est d'autant plus importante qu'elle concerne la première officine de potier mis au jour en Valais depuis le début de l'Epoque romaine, période à laquelle la fabrication de céramique est attestée mais dont les lieux de production ne sont encore pas localisés. Au final, ce rapport soulève plus de questions qu'il n'en résout. En effet, du point de vue de l'atelier de potier, quelle est son organisation interne ? Où est située l'aire de rejet, puisque nous sommes visiblement en présence d'une zone d'épandage ? Où sont les espaces réservés à la préparation des terres, au séchage et au stockage des productions, aux réserves de bois ? Où était installée la pièce dévolue au tournage, à la décoration des productions et à la préparation des glaçures ? Bien que quelques formes aient été déterminées, quelles sont les productions et quelle est leur aire de diffusion ? Qui sont les potiers ? Où sont situées les carrières d'argile et quel(s) intérêt(s) économique(s) a poussé le(s) propriétaire(s) de la Maison du Diable à y installer un atelier de potier ? Et inversement, pourquoi cet atelier a-t-il été abandonné et détruit ? Pour explorer l'ensemble de la problématique potière de la période moderne, un travail multidisciplinaire impliquant historiens, archéologues et géologues serait nécessaire. Il devrait débiter par une importante recherche archivistique⁵² et, le cas échéant, une surveillance archéologique en cas de construction sur l'ancien « Verger du Croset ».

⁵² Mme Françoise Vannotti, responsables des archives bourgeoises de la ville de Sion, a déjà communiqué l'existence de deux documents attestant l'extraction de terre glaise à la « Maladeire » respectivement en 1733 et 1752. Nous tenons ici à lui faire part de notre reconnaissance pour son investissement dans notre recherche et la remercions vivement.

9 Bibliographie

Babey Ursule 2003 : *Produits céramiques modernes. Ensemble de Porrentruy, Grand'Fin*. Office de la culture et société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 280 p., 105 fig, 2 pl. couleur. (Cahier d'archéologie jurassienne 18)

Baeriswyl Armand 2008 : Steffisburg, Grosses Höchhus. Bauuntersuchung und Grabung seit November 2006. In *Archéologie Bernoise* p. 72-75.

Boschetti-Maradi Adriano 2006 : *Gefässkeramik und Hafnerei in der Frühen Neuzeit im Kanton Bern*. 379 p. ill. (Schriften des Bernischen Historischen Museums 8).

Boyer M. 1827 : *Manuel du porcelainier, du faïencier et du potier de terre, suivi de l'art de fabriquer les terres anglaises et de pipe, ainsi que les poêles, les carreaux, les briques et les tuiles*. Tome 1, Paris, Roret, 378 p.

Carazzetti Ricardo 1981 : *Collonges 1979-1980 : Recherches archéologiques et historiques*. Travail de diplôme inédit, Université de Genève.

Dubuis François-Olivier 1974 : La Maison du Diable ancienne maison de campagne des Supersaxo, à Sion. In *Vallesia*, p. 107-171.

Elsig Patrick 1999 : Fourneaux en pierre ollaire et poêles à catelles dans l'habitat valaisan sous l'Ancien Régime. In *Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera*, Band 50, Heft 2, p. 15-21.

Evéquoz Emmanuelle 2015 : Sion VS-Saint-Théodule : Premier regard sur un ensemble céramique moderne. In *ASSPA* 98, p. 77-110.

Evéquoz Emmanuelle, Babey Ursule et al. 2013 : Rebeuvelier-La Verrerie, redécouverte d'un passé préindustriel. Office de la culture et société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 368 p., 190 fig., 70 pl., 1 dépliant. (Cahier d'archéologie jurassienne 35)

Frey Jonathan 2009 : Lampen und Leuchter im Kanton Bern. In *Archéologie Bernoise*, p. 217-232.

Grote Michèle 1996 : *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*. 112 p., ill. (CAR n°67)

Haldimann Marc-André 2011 : Mobilier céramique : une fenêtre sur la vaisselle valaisanne du XVIe au XVIIIe siècle. In O. Paccolat (dir.) Pfyng/Finges évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). (CAR 121, *Archaeologia Vallesiana* 4, p. 234-40).

Heege Andreas 2007a : Töpferofen – pottery kilns – four de potiers. In *Basler hefte zur Archäologie* 4, 432 p.

Heege Andreas 2007b : *Keramik um 1800. Das historisch datierte Küchen- und Tischgeschirr von Bern, Brungasshalde*. Archäologischer Dienst des Kantons Bern 2010, 113 p., ill.

Heege Andreas 2009 : *Steinzeug in der Schweiz (14.-20. Jh). Ein Überblick über die Funde im Kanton Bern und den Stand der Forschung zu deutschen, französischem und englischem Steinzeug in der Schweiz*. Archäologischer Dienst des Kantons Bern, 108 p., ill.

Heege Andreas 2011 : Langenthal, St. Urbanstrasse 40-44. Die Hafnerei Staub und ihre Werkstatt. In *Archéologie bernoise*, p. 209-287.

Heege Andreas, Kistler Andreas et Thut Walter 2011 : *Keramik aus Bärswil. Zur Geschichte einer bedeutenden Landhafnerei im Kanton Bern*. Schriften des Bernischen Historischen Museum, 306 p., ill.

Lehmann Peter 1992 : Zwei Töpferöfen in der Winterthurer Altstadt. Ein spätmittelalterlicher Töpferofen (Untertor 21-25). Eine Hafnerwerkstatt des 19. Jahrhunderts (Oberer Graben 28). In *Archäologische Monographien 12*, 200 p., ill.

Roth Heege Eva 2012 : *Ofenkeramik und Kachelofen. Typologie, Terminologie und Rekonstruktion*. Schweizerischer Burgenverein, Basel, 380 p., ill. (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters, Band 23)

Solandieu 1912 : *Châteaux Valaisans*. Lausanne, L. Martinet, 149 p., ill.

Veuve Olivier et Grandjean Pierre 2010 : *Tavillons et bardeaux*. Tradisuisse, Lausanne, éditions Favre SA, 167 p., ill.